سُورَةُ النَّحْلِ

16 - SOURATE DE L'ABEILLE

128 versets

Révélée à La Mecque à l'exception des trois derniers versets révélés à Médine

Révélée après la sourate de la Caverne

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

أَتَىٰٓ أَمْرُ ٱللَّهِ فَلَا تَسْتَعْجِلُوهُ سُبْحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿١﴾

Bismi-L-Lâhi-r-Raḥmâni-r-Raḥîm

'atâ 'amru-L-Lahi falâ tasta'jilûhu subḥânahû wa ta'âlâ 'ammâ yušrikû- (1).

Au nom d'Allah le Miséricordieux le Très Miséricordieux

Le règne d'Allah est proche. Ne le hâtez pas. Gloire et louange à Allah qui n'a pas d'associés (1).

Le règne d'Allah signifie l'Heure Suprême qui surviendra bientôt et sans aucun doute. Dieu met en garde Ses serviteurs contre Sa survenue où ils ne l'attendaient pas quand Il dit: «**Proche est l'heure des comptes pour les hommes: mais, insouciants, ils ne s'y préparent pas**» [Coran XXI, 1].

«**Ne le hâtez pas**» c'est à dire ne cherchez pas à hâter la venue du châtiment comme ce verset le confirme: «**Ils te demandent de hâter leur supplice. Ils ignorent qu'un terme fixe l'heure de leur châtiment. Sans quoi, ce dernier les aurait déjà atteints sans qu'ils s'en doutent**» [Coran XXIX, 53].

Les impies avaient demandé la venue du châtiment en doutant qu'une telle punition les atteindrait à cause de leur incrédulité. Dans le reste du verset, Dieu désavoue l'acte des impies qui Lui associent d'autres divinités. Gloire à Lui, Il est très élevé au-dessus de ce qu'on Lui associe.

يُنَزِّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ بِٱلرُّوحِ مِنْ أَمْرِهِۦ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦٓ أَنْ أَنذِرُوٓا۟ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ
إِلَّآ أَنَا۠ فَٱتَّقُونِ ﴿٢﴾

yunazzilu-l-malâ'ikata bi-r-rûḥi min 'amrihî 'alâ may-yasâ'u min 'ibâdi-hî 'an 'anḏirû 'annahû lâ 'ilâha 'illâ 'ana fattaqûni (2).

Il fait descendre son esprit par l'intermédiaire de ses anges sur qui Il veut. Il met dans leurs bouches cette proclamation. Il n'y a de Allah que Moi, craignez-Moi» (2).

L'esprit cité dans le verset signifie la révélation comme il est dit dans ce verset: **«C'est ainsi que nous t'avons révélé l'esprit de notre règle»»** [Coran XLII, 52]. Cette révélation n'est descendue que sur qui Il veut, c'est à dire les Prophètes car Il sait mieux que quiconque à qui il convient de donner la mission de Prophète, comme Il choisit aussi des Envoyés parmi les anges et les mortels.

Ces Prophètes n'ont pour mission exclusive que d'appeler les hommes à attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu, de Le craindre comme il se doit et d'appréhender la vengeance et le châtiment qui sont réservés aux incrédules.

خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ بِٱلْحَقِّ ۚ تَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿٣﴾ خَلَقَ ٱلْإِنسَٰنَ
مِن نُّطْفَةٍ فَإِذَا هُوَ خَصِيمٌ مُّبِينٌ ﴿٤﴾

ḫalaqa-s-samâwâti wa-l-'arḍa bi-l-ḥaqqi ta'âlâ 'ammâ yušrikûna (3) ḫalaqa-l-'insâna min nuṭfatim fa 'iḏâ huwa ḫaṣîmun mubînun (4).

Il a créé le ciel et la terre à dessein. Qu'Il soit glorifié de ne pas avoir d'associés (3). Il a créé l'homme d'une goutte de sperme. Aussitôt, il devient son adversaire déclaré (4).

Dieu a créé les cieux et la terre en toute vérité, Il est le seul créateur. Que les hommes sachent et croient, L'adorent sans rien Lui associer, Gloire à Lui qu'il soit élevé au-dessus que les mécréants Lui reconnaissent des égaux par incrédulité, ignorance et égarement.

Puis Il parle de la création de l'homme: «**d'une goutte de sperme**» D'une eau vile, puis Il l'a placée dans un réceptacle solide pour une durée déterminée. Une fois cet homme atteint sa maturité et devenu sensé, il se montre querelleur, en mécroyant en son Seigneur, combattant Ses Prophètes et les traitant d'imposteurs, au lieu d'être un serviteur reconnaissant et soumis. Il adore en dehors de Dieu des divinités inertes qui ne peuvent ni lui être utiles, ni lui nuire et devient ainsi un auxiliaire des ennemis du Seigneur.

A cet égard Bichr Ben Jihach rapporte: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - cracha dans la paume de ses mains et dit: *«Dieu Très-Haut dit: «O fils d'Adam! Comment oses-tu Me rendre à l'impuissance alors que Je t'ai créé d'une substance comme celle-ci. Après que Je t'ai modelé et constitué harmonieusement, te voilà marcher somptueusment habillé sur la terre en produisant une voix retentissante. Tu as ammassé (une fortune) mais tu refuses d'en donner en aumône. Mais une fois à l'article de la mort tu t'écries: «Je vais maintenant faire l'aumône!. Mais hélas, c'est trop tard»* ***(Rapporté par Ahmed et les auteurs des Sunans)***[1]

وَٱلْأَنْعَٰمَ خَلَقَهَا ۗ لَكُمْ فِيهَا دِفْءٌ وَمَنَٰفِعُ وَمِنْهَا تَأْكُلُونَ ﴿٥﴾ وَلَكُمْ
فِيهَا جَمَالٌ حِينَ تُرِيحُونَ وَحِينَ تَسْرَحُونَ ﴿٦﴾ وَتَحْمِلُ أَثْقَالَكُمْ إِلَىٰ بَلَدٍ لَّمْ
تَكُونُوا۟ بَٰلِغِيهِ إِلَّا بِشِقِّ ٱلْأَنفُسِ ۚ إِنَّ رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٧﴾

wa-l-'an'âma ḫalaqahâ lakum fîhâ dif'un wa manâ fi'u wa minhâ ta'kulûna (5) walakum fîhâ jamâlun ḥîna turîḥûna wa ḥîna tasraḥûna (6) wa

---

(1) روى الإمام أحمد عن بشر بن جحاش قال: بصق رسول الله ﷺ في كفه، ثم قال: «يقول الله تعالى: ابن آدم! أنّى تعجزني وقد خلقتك من مثل هذه، حتى إذا سويتك فعدلتك مشيت بين بردين وللأرض منك وئيد، فجمعت ومنعت، حتى إذا بلغت التراقي، قلت: أتصدق وأنّى أوان الصدقة؟» رواه الإمام أحمد وابن ماجة في السنن.

taḥmilu 'aṯqâlakum 'ilâ baladi-l-lam takûnû bâliġîhi 'illâ bi šiqqi-l-'anfusi 'inna rabbakum la Ra'ûfu-r-Raḥîmun (7).

Il a créé pour vous les animaux, vous en tirez vos vêtements, votre nourriture et toute espèce d'avantages (5) Ils sont votre fierté, soit qu'ils se trouvent au repos, soit qu'ils s'ébattent dans les pâturages (6) Ils transportent vos bagages dans les pays que vous ne pourriez atteindre qu'au prix de difficultés insurmontables sans eux. Votre Seigneur est toute bonté et toute clémence (7).

Dieu rappelle à Ses serviteurs ce qu'il leur a donné de bienfaits. Entre autres Il mentionne les bestiaux, les chameaux, les vaches et les moutons dont ils en retirent tant d'avantages: Soit qu'ils utilisent la laine, le poil et le crin pour en fabriquer les vêtements et des objets d'un usage précaire, soit qu'ils se nourrissent de leur lait et de leur chair, soit qu'ils les prennent pour l'apparat.

«**Ils sont votre fierté, soit qu'ils se trouvent au repos**» en les voyant le soir quand ils reviennent le ventre plein et les pis gonflés de lait, «**soit qu'ils s'ébattent dans les pâturages**» quand ils partent le matin pour brouter l'herbe dans les pâturages. Au surcroît «**ils transportent vos bagages**» ce dont vous en serez incapables de porter vous-mêmes «**dans les pays que vous ne pourriez atteindre qu'au prix de difficultés insurmontables sans eux**» soit dans le but de faire le pèlerinage et la visite pieuse, soit pour entamer les expéditions, soit pour le commerce, soit pour d'autres usages. Dieu a parlé aussi de l'utilité des bestiaux dans ce verset: «**C'est Allah qui a créé les animaux que vous utilisez comme montures ou comme aliments. Ils présentent pour vous d'autres utilités. Ils vous permettent de réaliser certains désirs. Comme les navires, ils servent à vous transporter**» [Coran XL, 79 - 80].

Après avoir enuméré les avantages de ces animaux, Dieu rappelle aux hommes qu'il est bon envers eux et miséricordieux. On trouve ce rappel dans plusieurs versets, on cite ces quelques-uns à titre d'exemple: «**Nous les leurs avons assujettis: les uns leur servent de montures, les autres d'aliments**» [Coran XXXVI, 72] et: «**Qui a créé les navires et les animaux pour vous transporter**» [Coran XLIII, 12].

وَٱلْخَيْلَ وَٱلْبِغَالَ وَٱلْحَمِيرَ لِتَرْكَبُوهَا وَزِينَةً وَيَخْلُقُ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨﴾

wa-l-ḫayla wa-l-biġâla wa-l-ḥamîra litarkabûhâ wa zînatan wa yaḫluqu mâ lâ ta'lamûna (8).

Il a créé les chevaux, les mulets et les ânes pour vous servir de monture et comme animaux de parade. Il crée aussi beaucoup de choses que vous ne soupçonnez pas (8).

En voilà aussi d'autres espèces d'animaux que Dieu met au service des hommes: les chevaux, les mulets et les ânes pour être montés et pour l'apparat.

La question qui se pose est la suivante: «Pourquoi ces espèces d'animaux ont été indépendants les uns des autres en les énumérant dans deux versets séparés?

La réponse en est que certains des ulémas ont déclaré que la viande des chevaux est illicite, comme Abou Hanifa et d'autres, étant cités avec les mulets et les ânes. A cet égard, il a été rapporté qu'Ibn Abbas répugnait, voire interdisait la viande des chevaux, des mulets et des ânes et tirait argument des dires de Dieu: «**Il a créé pour vous les animaux, vous en tirez vos vêtemets, votre nourriture**» cette espèce est donc pour la subsistance, et «**Il a créé les chevaux, les mulets, et les ânes pour vous servir de monture**» ceux-là pour être montés sans aucun autre avantage.

Un hadith, qui confirme les dires d'Ibn Abbas, a été rapporté par l'imam Ahmed d'après Khaled Ben Al-Walid que l'Envoyé de Dieu-qu'Allah le bénisse et le salue - a interdit la viande des chevaux, des mulets et des ânes. Mais un autre hadith rapporté par Jaber Ben Abdullah et cité dans les deux Sahihs, contredit le premier où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a interdit la consommation de la viande des ânes domestiques et toléré celle des chevaux. Jaber raconte aussi: «Le jour de l'expédition de Khaibar nous égorgeâmes les chevaux, les mulets et les ânes. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - nous interdit la viande des mulets et des ânes sans les chevaux».

Par ailleurs on rapporte ce hadith d'après Asma la fille d'Abou

Bakr -Que Dieu les agrée- où elle a dit« Du temps de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - alors que nous nous trouvions à Médine, nous égorgeâmes un cheval et mangeâmes de sa viande» ***(Rapporté par Mouslim).*** L'opinion des imams Malek, Chafé'i et Ahmed de leurs adeptes et de la majorité des ulémas fut basée sur les hadiths précités, ainsi fut celle des ulémas contemporains.

وَعَلَى ٱللَّهِ قَصْدُ ٱلسَّبِيلِ وَمِنْهَا جَآئِرٌ وَلَوْ شَآءَ لَهَدَىٰكُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩﴾

wa 'alâ-L-Lâhi qasdu-s-sabîli wa minhâ jâ'irun walaw šâ'a lahadâkum 'ajma'îna (9).

C'est à Allah qu'il appartient d'indiquer la bonne voie. Il y a des voies divergentes. C'est possible, mais si Allah voulait, Il mettrait tous les hommes dans la bonne voie (9).

Indiquer la voie droite est une affaire qui incombe à Dieu et les hommes sont tenus de la suivre sans s'en détacher, car Il l'ordonne en disant: **«Voilà la voie droite. Suivez-la et ne suivez pas les sentiers qui l'avoisinent, car ils vous éloigneraient d'elle»** [Coran VI, 153].

La voie de Dieu est celle de la vérité comme a déclaré Moujahed, ou celle de l'Islam d'après As-Souddy, ou enfin celle qui discerne la bonne direction de l'égarement comme a précisé Ibn Abbas. Mais il s'avère que l'opinion de Moujahed l'emporte car Dieu a fait connaître aux hommes qu'il y a tant de chemins qu'ils puissent les emprunter mais il n'y a qu'un seul qui les conduit vers Lui c'est celui de la vérité qu'Il a agréé pour eux et tous les autres ne sont que des impasses.

«Il y a des voies divergentes» et qui s'éloignent de la vérité, qui sont d'après Ibn Abbas, basées sur les passions et les opinions différentes telles que le judaïsme, le christianisme et le mazdéisme.

Tout dépend enfin de la volonté de Dieu qui, s'il le voulait, **«Il mettrait tous les hommes dans la bonne voie»** comme Il l'affirme dans d'autres versets: **«Si ton Maître l'avait voulu, l'univers entier aurait embrassé Sa foi»** [Coran X, 99] et: **«Si ton Seigneur l'avait voulu, Il n'aurait fait des hommes qu'un seul peuple»** [Coran XI, 118].

هُوَ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً لَّكُم مِّنْهُ شَرَابٌ وَمِنْهُ شَجَرٌ فِيهِ تُسِيمُونَ
(١٠) يُنۢبِتُ لَكُم بِهِ ٱلزَّرْعَ وَٱلزَّيْتُونَ وَٱلنَّخِيلَ وَٱلْأَعْنَـٰبَ وَمِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَةً لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ (١١)

huwa-l-ladî 'anzala mina-s-samâ'i mâ'a-l-lakum minhu šarâbun wa minhu šajarun fîhi tusîmûna (10) yumbitu lakum bihi-z-zar'a wa-z-zaytûna wa-n-naḫîla wa-l- 'a'nâba wa min kulli-t-tamarâti 'inna fî dâlika la'âyata-l-liqawmi-y-yatafakkarûna (11).

C'est lui qui envoie du ciel l'eau que vous buvez et qui féconde les pâturages où paissent vos troupeaux (10) L'eau qui fait croître le blé, l'olivier, le palmier, la vigne et toutes sortes de plantes. Cela est plein d'enseignements pour qui réfléchit (11).

Et Dieu de continuer à dénombrer Ses bienfaits en parlant maintenant de la pluie grâce à laquelle les hommes se désaltèrent quand elle est potable et douce du moment qu'Il est capable de la rendre saumâtre. Il fait encore croître les plantes dont se nourrissent leurs troupeaux.

Toujours grâce à cette eau Dieu fait pousser une variété d'arbres et de céréales: l'olivier, la vigne et le blé... Ces arbres malgré qu'ils sont arrosés par la même source d'eau donnent de fruits de différentes formes, couleurs et saveurs. N'es-ce pas qu'il y a là des signes pour ceux qui réfléchissent? Dieu a dit aussi: **«Celui qui a créé les cieux et la terre, celui qui fait tomber l'eau du ciel et s'en sert pour faire croître de riants bosquets, (ce n'est pas vous qui pourriez faire pousser des arbres?) est-ce une autre divinité qu'Allah? Et cependant le peuple Lui donne des égaux»** [Coran XXVII, 60].

وَسَخَّرَ لَكُمُ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ وَٱلنُّجُومُ مُسَخَّرَٰتٌۢ بِأَمْرِهِۦٓ
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَـٰتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ (١٢) وَمَا ذَرَأَ لَكُمْ فِى ٱلْأَرْضِ
مُخْتَلِفًا أَلْوَٰنُهُۥٓ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَـَٔايَةً لِّقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ (١٣)

wa saḫḫara lakumu-l-layla wa-n-nahâra wa-š-šamsa wa-l-qamara wa-n-

nujûmu musahharâtum bi 'amrihî 'inna fî dâlika la'âyâtil-liqawmi-y-ya'qilûna (12) wamâ dara'a lakum fî-l-'ardi muhtalifan 'alwânuhû 'inna fî dâlika la'âyata-l-liqawmi-y-yaddakkaruna (13).

Il a créé pour vous le jour et la nuit, le soleil et la lune et tous les astres dont l'ordre a été réglé pour votre convenance. Ne sont-ce pas là des preuves pour ceux qui comprennent?» (12) Que de choses Il a répandu sur terre à votre usage et chacun avec une couleur différente? Cela ne constitue-t-il pas une preuve pour qui médite? (13).

Parmi Ses signes éclatants il y a la nuit et le jour qui se succèdent, le soleil et la lune mis au service des hommes ainsi que les autres astres, étoiles et planètes qui parcourent les cieux dont chacune vogue dans son orbite et le tout soumis au pouvoir de Dieu et à Ses ordres: **«C'est Lui qui a soumis à Ses lois le soleil, la lune et les étoiles. N'est-ce pas à Lui seul qu'appartient le don de créer et de gouverner toutes choses? Béni soit Allah, le maître de l'Univers!»** [Coran VII, 54].

Voilà bien là des signes, vraiment, pour des gens qui comprennent. Dans le ciel aussi bien que sur la terre, il y a des choses répandues et étonnantes de couleurs variées: ls animaux, les métaux, les plantes et les choses inertes dont chaque espèce est créée pour un usage déterminé.

وَهُوَ ٱلَّذِى سَخَّرَ ٱلْبَحْرَ لِتَأْكُلُوا۟ مِنْهُ لَحْمًا طَرِيًّا وَتَسْتَخْرِجُوا۟ مِنْهُ حِلْيَةً
تَلْبَسُونَهَا وَتَرَى ٱلْفُلْكَ مَوَاخِرَ فِيهِ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ
تَشْكُرُونَ (١٤) وَأَلْقَىٰ فِى ٱلْأَرْضِ رَوَٰسِىَ أَن تَمِيدَ بِكُمْ وَأَنْهَٰرًا وَسُبُلًا لَّعَلَّكُمْ
تَهْتَدُونَ (١٥) وَعَلَٰمَٰتٍ ۚ وَبِٱلنَّجْمِ هُمْ يَهْتَدُونَ (١٦) أَفَمَن يَخْلُقُ كَمَن لَّا يَخْلُقُ ۗ أَفَلَا
تَذَكَّرُونَ (١٧) وَإِن تَعُدُّوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ لَا تُحْصُوهَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ (١٨)

wa huwa-l-ladî sahhara-l-bahra lita'kulû minhu lahman tariyyan wa tastahrijû minhu hilyatan talbasûnahâ wa tarâ-l-fulka mawâhira fîhi wa litabtagû min fadlihî wa la'allakum taškurûna (14) wa 'alqâ fî-l-'ardi rawasiya 'an tamîda bikum wa 'anhâran wa subula-l-la'allakum tahtadûna (15) wa'alâmâtin wa bi-n-najmi hum yahtadûna (16) 'afama-y-yahluqu

kama-l-lâ yahluqu 'afalâ tadakkarûna (17) wa 'in ta'uddû ni'mata-L-Lâhi lâ tuhsûhâ 'inna-L-Lâha laGafûru-r-Rahîmun (18).

La mer, aussi, Il l'a conçue à votre intention. Elle vous procure des chairs délicates et des pierres précieuses qui servent à votre parure. Voyez, des barques glissent sur sa surface pour vous permettre d'aller chercher votre vie au loin. Lui en serez-vous reconnaissants? (14) Il a élevé les montagnes sur la terre pour l'empêcher de vaciller. Pour faciliter vos déplacements, Il a créé routes et fleuves (15) Repères et étoiles aident l'homme à se diriger (16) Peut-on mettre sur le même pied celui qui crée et celui qui ne crée pas? Ne faites-vous pas la différence? (17) Voudriez-vous compter les bienfaits d'Allah que vous ne le pourriez pas? Ils sont innombrables. Allah est tout pardon et toute indulgence (18).

Dieu a mis aussi la mer au service de Ses serviteurs d'où ils peuvent procurer une viande fraîche et retirer les joyaux pour leur parure, et prendre son large sur des vaisseaux qui voguent partout en traversant les mers et les océans à la recherche des bienfaits de Dieu. A cet égard on signale que Noé -que Dieu l'agrée- était le premier à fabriquer le vaisseau, son arche célèbre, et les hommes ont hérité cette industrie de lui.

Que les hommes donc soient reconnaissants envers leur Seigneur. Qu'ils se rappellent aussi qu'Il a jeté des montagnes sur la terre comme des piliers afin qu'elle ne branle pas sinon la vie y aurait été inconfortable et les hommes ne sauraient comment s'y déplacer ou assurer une vie stable.

Qaïs Ben Sa'd a dit à ce propos: Lorsque Dieu a créé la terre celle-ci commence à bouger et les anges de s'écrier: Aucune âme n'y vivra. Mais le matin les montagnes y ont été placées pour l'empêcher de vaciller.

«Il a créé routes et fleuves» Ces dernières traversent les pays en prenant leurs sources de l'un pour terminer dans un autre, les unes ont un cours très court les autres un cours plus long et circulent dans tous les côtés en formant des lacs ou autres, afin que les hommes s'en servent pour différents usages.

Quant aux routes, les hommes les empruntent en franchissant les

différents territoires et même les cols et les vallées afin que les montagnes n'y constituent aucune entrave devant eux et empêchent leur déplacement.

Les montagnes soient-elles hautes ou basses servent aussi comme points de repère une fois les hommes en se déplaçant ne perdent pas le chemin. Les étoiles également indiquent le chemin aux hommes quand ils voyagent la nuit.

Après tout cela «**peut-on mettre sur le même pied celui qui crée**» qui est Dieu le seul créateur «**et celui qui ne crée pas?** les divinités que les hommes ont inventées. Si les hommes veulent dénombrer les bienfaits de Dieu, ils ne pourraient plus le faire à cause de leur multitude. Et malgré tout Dieu pardonne l'ingratitude des hommes, car s'Il voulait leur demander de reconnaître chacun de Ses bienfaits, ils s'en seraient incapables; s'Il leur avait ordonné de le faire, ils s'en seraient impuissants et auraient délaissé cette charge; enfin s'Il voulait les châtier, Il l'aurait fait sans les léser ou être injuste à leur égard. Mais Il est le Pardonneur par excellence et le clément qui récompense pour le peu des bonnes actions.

وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تُسِرُّونَ وَمَا تُعْلِنُونَ ﴿١٩﴾ وَٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَا
يَخْلُقُونَ شَيْـًٔا وَهُمْ يُخْلَقُونَ ﴿٢٠﴾ أَمْوَٰتٌ غَيْرُ أَحْيَآءٍ وَمَا يَشْعُرُونَ أَيَّانَ
يُبْعَثُونَ ﴿٢١﴾

wa-L-Lâhu ya'lamû mâ tusirrûna wamâ tu'linûna (19) wa-l-ladîna yad'ûna min dûni-L-Lâhi lâ yaḫluqûna šay'an wa hum yuḫlaqûna (20) 'amwâtun ġayru 'aḥyâ'in wamâ yaš'urûna 'ayyâna yub'atûna (21).

Allah sait ce que vous cachez et ce que vous montrez (19) Ceux que vous invoquez en dehors d'Allah, non seulement n'ont rien créé mais sont eux-mêmes créés (20) Ce sont des êtres inanimés, dépourvus d'âme et qui ne savent même pas quand ils seront ressuscités (21).

Dieu sait que les hommes cachent et divulguent et pénètre dans le tréfonds des cœurs, pour que, au jour de la résurrection, Il rétribue chaque individu selon ses actions. Les idoles qu'adorent les polythéis-

tes et invoquent en dehors de Dieu, ne sont que des êtres morts qui ne créent rien et sont elles-mêmes créées. A ce propos Abraham l'ami de Dieu -que Dieu le slue- a dit à son peuple: **«Comment vous adorez les statues que vous avez vous-mêmes sculptées?. N'est-ce pas Allah qui vous a créés ainsi que tout ce que vous façonnez?»** [Coran XXXVII, 95 - 96]. Ce ne sont que des objets inanimés qui n'entendent, ni voient, ni réfléchissent **«et qui ne savent même pas quand ils seront ressuscités»** Comment espère-t-on d'elles un bien ou une récompense? Il ne faut attendre cela que de Dieu l'omniscient et le créateur de toute chose.

إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۚ فَٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ قُلُوبُهُم مُّنكِرَةٌ وَهُم مُّسْتَكْبِرُونَ (٢٢) لَا جَرَمَ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُسْتَكْبِرِينَ (٢٣)

'ilâhukum 'ilâhum wâḥidun fa-l-laḏîma lâ yu'minûna bi-l-'ã ḫirati qulûbuhum munkiratun wa hum mustakbirûna (22) lâ jarama 'anna-L-Lâha ya'lamu mâ yusirrûna wamâ yu'linûna 'innahu lã yuḥibbu-l-mustakbirîna (23).

Votre Allah est un Allah unique. Ceux qui ne croient pas à la vie future ont un cœur inaccessible. Ils sont pourvus d'orgueil (22) Ce qui est certain, c'est qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils montrent et qu'Il n'aime pas les orgueilleux (23).

Dieu affirme aux hommes qu'Il est le Dieu Unique, mais les incrédules nient cette vérité en leurs cœurs et s'enorgueillissent en s'exclamant: **«Comment il prétend réunir toutes les divinités en une seule? C'est vraiment là quelque chose d'extravagant»** [Coran XXXVIII, 5]. Lorsque le Prophète appelle les idolâtres à un Dieu Unique, Dieu montre leur comportement en disant: **«Quand l'unité de Dieu est affirmée devant eux, ceux qui ne croient pas à la vie future ricanent de dépit»** [Coran XXXIX, 45]. Car ces gens-là **«sont pourvus d'orgueil»** mais qu'ils sachent que Dieu les menace en disant: **«Ceux qui refusent de Me servir par orgueil entreront tête basse en enfer»** [Coran XL, 60].

Il leur rappelle qu'Il sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent, Il

les rétribuera pour cela, mais qu'ils n'oublient pas qu'Il n'aime point les orgueilleux.

وَإِذَا قِيلَ لَهُم مَّاذَآ أَنزَلَ رَبُّكُمۡ قَالُوٓاْ أَسَٰطِيرُ ٱلۡأَوَّلِينَ ﴿٢٤﴾ لِيَحۡمِلُوٓاْ
أَوۡزَارَهُمۡ كَامِلَةٗ يَوۡمَ ٱلۡقِيَٰمَةِ وَمِنۡ أَوۡزَارِ ٱلَّذِينَ يُضِلُّونَهُم بِغَيۡرِ عِلۡمٍۗ أَلَا
سَآءَ مَا يَزِرُونَ ﴿٢٥﴾

wa 'id̲â qîla lahum mâd̲â 'anzal rabbukum qâlû 'aṣâṭîru-l- 'awwalî-na (24) liyaḥmilû 'awzârahum kâmilatan yawma-l-qiyâmati wa min 'aw-zâri-l-lad̲îna yuḍillûnahum biġayri 'ilmin 'alâ sâ'a mâ yazirûna (25).

Si on les interroge: «Que pensez-vous des révélations de votre Maître?» «Veilles fables que tout cela» disent-il (24) Au jour du jugement dernier, ils auront à répondre de leurs propres péchés et de ceux des ignorants qu'ils auront égarés. Lourde charge (25).

A ceux qui renient les révélations on demande: Qu'est-ce que votre Seigneur a fait descendre? Ils répondent: **«Vieilles fables que tout cela»** c'est à dire des histoires qu'on trouve dans les anciennes Ecritures, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Ce ne sont que vieux contes recueillis par lui, ajoutent-ils, qu'on lui dicte matin et soir»** [Coran XXV, 5] Ils considèrent que tout ce que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - leur rapporte n'est que mensonges en inventant des réponses contradictoires qui sont des futilités à cause de leur égarement: **«Vois tout ce à quoi ils te comparent? Ils sont égarés. Ils ne savent plus dans quel sens s'orienter»** [Coran XVII, 48]. Car quiconque se dévie du chemin de la vérité Ses paroles sont vaines et non fondées.

Ils disaient du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -: «C'est un devin, ou poète, ou magicien ou aliéné, enfin ils ont adopté ce que leur chef Al-Walid Ben Al-Moughira leur dit après tant de réflexions. **«Ah! il suppute et ourdit des complots. Eh bien! qu'il soit pris à ses propres pièges. Oui, qu'il soit pris à ses propres pièges. Un moment, il porta ses regards sur le Prophète. Puis, il se renfrogna et s'assombrit; il se détourna et s'enfla de dédain. «Le Coran n'est qu'une magie imitée» dit-il»** [Coran LXXIV, 18 - 24]. Ils s'accordèrent enfin sur tout cela et: **«Au jour du ju-**

gement dernier, ils auront à répondre de leurs propres péchés et de ceux des ignorants qu'ils auront égarés.

Dieu a destiné tout cela et inspiré à ces impies de dire de tels propos et d'adopter la situation de leur chef, afin que ce dernier supporte son propre péché qui lui sera un grand fardeau et le péché de ceux qu'il a égarés et de ceux qui les auront suivis. A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Celui qui appelle les hommes à une bonne direction aura une récompense équivalente à celle de ceux qui le suivront, sans toutefois que la récompense de ceux-ci soit diminuée. Et celui qui appelle les autres à un égarement, se verra comettre un péché équivalent à celui de ceux qui le suivront, sans toutefois que le péché de ceux-ci soit diminué» **(Rapporté par Mouslim d'après Abou Houraira)**[1].*

قَدْ مَكَرَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَأَتَى ٱللَّهُ بُنْيَٰنَهُم مِّنَ ٱلْقَوَاعِدِ فَخَرَّ
عَلَيْهِمُ ٱلسَّقْفُ مِن فَوْقِهِمْ وَأَتَىٰهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٢٦﴾ ثُمَّ
يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يُخْزِيهِمْ وَيَقُولُ أَيْنَ شُرَكَآءِىَ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تُشَٰٓقُّونَ فِيهِمْ قَالَ
ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ إِنَّ ٱلْخِزْىَ ٱلْيَوْمَ وَٱلسُّوٓءَ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٧﴾

qad makara-l-ladîna min qablihim fa'atâ-L-Lâhu bunyânahum mina-l-qawa'idi faharra 'alayhimu-s-saqfu min fawqihim wa 'atâhumu-l-'adâbu min haytu lâ yaš'urûna (26) tumma yawma-l-qiyâmati yuhzihim wa yaqûlu 'ayn šurakâ'iya-l-ladîna kuntum tušâqqûna fîhnim qâla-l-ladîna 'ûtû-l-'ilma 'inna-l-hizya-l-yawma wa-s-sû'a 'alâ-l-kâfirîna (27).

Leurs prédécesseurs avaient été non moins perfides. Allah ébranla les fondements de leurs édifices. Les toits s'écroulèrent sur leurs têtes et leur perte fut consommée d'une manière qu'ils n'avaient pas prévue (26) Au jour du jugement dernier, Il les confondra et les interrogera: «Où sont les associés à qui vous prêtiez une part de mes attributs». Les initiés s'écrieront: «ce jour apporte confusion et supplices aux infidèles» (27).

---

(1) جاء في الحديث: «من دعا إلى هدى كان له من الأجر مثل أجور من اتبعه لا ينقص ذلك من أجورهم شيئاً، ومن دعا إلى ضلالة كان عليه من الإثم مثل آثام من اتبعه لا ينقص ذلك من آثامهم شيئاً» رواه مسلم عن أبي هريرة.

D'après les commentaires d'une bonne partie des exégètes, Nemrod fut le premier tyran sur terre qui avait bâti son édifice et avait usé de stratagèmes pour égarer ses sujets. Noé avait dit: «en parlant de son peuple: **«Ils emploient des moyens d'une basse perfidie»** [Coran LXXI, 22] en stratégiant pour détourner les hommes de la voie droite par tous les moyens possibles et en les appelant à leur idolâtrie. Au jour de la résurrection ceux qui ont été égarés dans le bas monde et les faibles diront à leurs chefs: **«Ce sont vos incessantes manœuvres, de jour et de nuit, qui nous ont poussés à nier Allah et à Lui donner des associés»** [Coran XXXIV, 33].

Dieu est venu sur les bases de leur édifie et l'a sapé, le toit s'écroula sur leurs têtes, le châtiment les atteignit sans le pressentir. Au jour du compte final ils seront couverts d'opprobre et humiliés. Dieu dénoncera leur félonie et leurs stragagèmes en dévoilant leurs secrets.

Ibn Omar rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Au jour de la résurrection, à chaque perfide on hissera un étendard derrière lui en fonction de sa perfidie en déclarant: «Celle-ci est la perfidie d'un tel..»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]. C'est ainsi que les hommes seront comparus devant le Seigneur qui dévoilera tous leurs secrets et les couvrira d'opprobre devant toutes les créatures. Il leur dira: **«Où sont les associés à qui vous prêtiez une part de mes attributs»** qui vous défendiez et combattiez pour eux pour leur satisfaire, qu'ils viennent donc vous sauver du supplice qui vous attend **«Peuvent-elles (les divinités) vous défendre ou se défendre elles-mêmes»** [Coran XXVI, 93]. Une fois se trouvant incapables à répondre par manque d'excuses et de preuves, la parole du Seigneur se réalise. Ceux qui auront reçu la science, les initiés et les chefs s'écrieront: **«Ce jour apporte confusion et supplices aux infidèles»** et seront couverts d'ignominie et de honte et subiront le supplice qui est réservé aux mécréants.

ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِىٓ أَنفُسِهِمْ ۖ فَأَلْقَوُا۟ ٱلسَّلَمَ مَا كُنَّا نَعْمَلُ مِن سُوٓءٍۭ

---

(1) في الصحيحين عن ابن عمر قال: قال رسول الله ﷺ: «ينصب لكل غادر لواء يوم القيامة عند استه بقدر غدرته، فيقال: هذه غدرة فلان بن فلان».

بَلَىٰٓ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمُۢ بِمَا كُنتُمۡ تَعۡمَلُونَ ﴿٢٨﴾ فَٱدۡخُلُوٓاْ أَبۡوَٰبَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَاۖ
فَلَبِئۡسَ مَثۡوَى ٱلۡمُتَكَبِّرِينَ ﴿٢٩﴾

'al-ladîna tatawafâhumu-l-malâ'ikatu zâlimî 'anfusihim fa'alqawu-s-salama mâ kunnâ na'malu min sû'im-balâ 'inna-L-Lâha 'alîmum-bimâ kuntum ta'malûna (28) fadhulû 'abwâba jahannama hâlidîna fîhâ falabi'sa matwa-l-mutakabbirîna (29).

A ceux que les anges accueilleront encore insoumis au moment de la mort. Ils se soumettront alors, disant: «Quel mal avons-nous fait?» Si, Allah sait le mal que vous avez fait» (28) Passez les portes de l'enfer, qui sera votre séjour éternel, qui est l'affreux séjour des orgueilleux (29).

Les idolâtres qui se sont manqués à eux-mêmes, lorsque les anges les achèvent recueillant leurs âmes, offriront la paix et se montreront prêts à croire et à être soumis et diront: **«Quel mal avons-nous fait?»** comme ils diront aussi **«Par Allah, notre Seigneur, nous n'avons jamais donné d'associés à Allah»** [Coran VI, 23]. Dieu les démentira alors et leur répondra: **«Si, Allah sait le mal que vous avez fait. Passez les portes de l'enfer»** qui sera le séjour détestable et la demeure de l'ignominie de ceux qui s'enorgueillissaient, niaient les signes de Dieu et refusaient de suivre les Prophètes. A leur mort, leurs âmes seraint touchées par les flammes de la Géhenne ainsi que leurs corps dans les tombes. Au jour de la résurrection les âmes seront ramenées aux corps pour demeurer à la Géhenne pour l'éternité **«La mort ne mettra jamais un terme à leur supplice et celui-ci ne connaîtra pas d'adoucissement»** [Coran XXXV, 36].

۞ وَقِيلَ لِلَّذِينَ ٱتَّقَوۡاْ مَاذَآ أَنزَلَ رَبُّكُمۡۚ قَالُواْ خَيۡرٗاۗ لِّلَّذِينَ أَحۡسَنُواْ فِي هَٰذِهِ
ٱلدُّنۡيَا حَسَنَةٞۚ وَلَدَارُ ٱلۡأٓخِرَةِ خَيۡرٞۚ وَلَنِعۡمَ دَارُ ٱلۡمُتَّقِينَ ﴿٣٠﴾ جَنَّٰتُ عَدۡنٖ
يَدۡخُلُونَهَا تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُۖ لَهُمۡ فِيهَا مَا يَشَآءُونَۚ كَذَٰلِكَ يَجۡزِي ٱللَّهُ
ٱلۡمُتَّقِينَ ﴿٣١﴾ ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ طَيِّبِينَ يَقُولُونَ سَلَٰمٌ عَلَيۡكُمُ ٱدۡخُلُواْ
ٱلۡجَنَّةَ بِمَا كُنتُمۡ تَعۡمَلُونَ ﴿٣٢﴾

wa qîla-li-l-ladîna-t-taqaw mâdâ 'anzala rabbukum qâlû hayra-l-li-l-lad îna 'ahsanû fî hâdihi-dunyâ hasanatun wa ladâru-l-'âhirati hayrun wa lani'ma dâru-l-muttaqîna (30) jannatu 'adnin yadhulûnahâ tajrî min tahtihâ-l-'anhâru lahum fîha mâ yašâ'ûna kadâlika yajzî-L-Lâhu-l-muttaqîna (31) l-ladîna tatawaffâhumu-l-malâ'ikatu tayyibîna yaqûlûna salâmun 'alaykumu- dhulû-l-jannata bimâ kuntum ta'malûna (32).

Si on demande aux croyants: «Que pensez-vous des révélations de votre Maître?» «Elles nous ont apporté le bonheur» répondent-ils. Ceux qui font le bien dans ce monde y trouvent une récompense mais ils recevront une récompense plus belle encore dans l'autre monde: C'est un séjour de félicité que celui réservé aux vertueux (30) C'est le jardin de l'Eden où coulent des eaux vives et où les moindres désirs sont satisfaits. C'est ainsi qu'Allah récompense ceux qui Le craignent (31) Ceux qui se présentent aux anges en état de pureté au moment de leur mort. «Que la paix soit sur vous, leur diront les anges, entrez dans l'Eden en récompense de vos œuvres» (32).

A l'inverse des mécréants qui nient les révélations ou disent qu'elles sont de vieux contes, les crédules avouent: **«Elles nous ont apporté le bonheur»** et le bien, elles sont une bénédiction et une miséricorde pour ceux qui y croient et s'y conforment. Ceux-là **«trouvent une récompense»** dans le bas monde car Dieu l'affirme dans ce verset: **«Quiconque, mâle on femelle, fait le bien tandis qu'il est croyant, sûrement Nous le ferons vivre une excellente vie»** [Coran XVI, 97], et dans la vie future ils recevront une récompense plus belle encore. Une excellente rétribution promise qu'on trouve dans plusieurs versets, et Dieu ne trahit jamais Sa promesse. Il a dit à Son Prophète- qu'Allah le bénisse et le salue -: **«La vie future te réserve plus de joie que la présente»** [Coran XCIII, 4].

Ce sera le jardin de l'Eden qui est la demeure de la félicité où coulent les ruisseaux parmi ses palais et ses arbres: **«et où les moindres désirs sont satisfaits».** Dans un hadith authentique, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Le nuage passe au-dessus les élus du Paradis alors qu'ils sont en train de prendre leur boisson. Aucun d'entre vous ne souhaite une chose sans que ce nuage ne la lui donne, même s'il demande qu'il pleuve des jeunes filles d'un âge égal».*

Lors de leur mort, ces croyants sont bons et purifiés de tout acte d'impiété, les anges se présentent à eux pour recueillir leurs âmes en leur annonçant le Paradis: «**Ceux qui disent: «Notre maître est Allah» et se conduisent avec droiture recevront des anges cette assurance: «Ne craignez rien et ne vous tourmentez pas. Vous irez au Paradis comme on vous l'a promis»** [Coran XLI, 30]. Nous avons montré auparavant comment les anges recueillent l'âme du croyant et celle de l'incrédule. (voir le verset n 27 de la sourate d'Abraham).

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأْتِيَهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَوْ يَأْتِىَ أَمْرُ رَبِّكَ ۚ كَذَٰلِكَ فَعَلَ ٱلَّذِينَ مِن
قَبْلِهِمْ ۚ وَمَا ظَلَمَهُمُ ٱللَّهُ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿٣٣﴾ فَأَصَابَهُمْ
سَيِّـَٔاتُ مَا عَمِلُوا۟ وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٣٤﴾

hal yanẓurûna 'illâ 'an ta'tiyahumu-l-malâ'ikatu 'aw ya'tiya 'amru rabbika kaḏâlika fa'ala-l-laḏîna min qablihim wamâ ẓalamahumu-L-Lâhu walâkin kânû 'anfusahum yaẓlimûna (33) fa'aṣâbahum sayyi'âtu mâ 'amilû wa ḥâqa bihim mâ kânû bihi yastahzi'ûna (34).

Qu'attendent-ils pour se convertir? que des anges se présentent à eux ou que s'exécutent les ordres d'Allah! Ce fut l'attitude de leurs prédécesseurs. Ce n'est pas Allah qui leur a voulu du mal, ce sont eux qui se sont fait du mal à eux-mêmes. (33) Le mal qu'ils avaient fait rejaillit sur eux et ils subirent le châtiment qu'ils avaient tourné en dérision (34).

Dieu menace les mécréants qui persévèrent dans leur incrédulité et dont le bas monde les trompe. Qu'attendent-ils pour croire que les anges viennent à eux pour les achever ou que l'ordre de Dieu survient pour subir le châtiment. «**Ce fut l'attitude de leurs prédécesseurs**» qui se sont comportés comme eux jusqu'au moment où ils ont goûté la rigueur de Dieu et l'atrocité de Son Supplice.

Dieu ne les a pas lésés car Il leur a envoyé des Prophètes pour leur tranmettre les enseignements et les révélations. Mais ils se sont fait du mal à eux-mêmes en s'opposant aux Prophètes et en les traitant d'imposteurs: «**Le mal qu'ils avaient fait rejaillit sur eux**». Au jour du jugement dernier «**ils subiront le châtiment qu'ils avaient tourné en dési-**

sion» On leur dira aussi. **«Voilà le supplice que vous traitiez de mensonge»** [Coran LXXXIII, 17].

وَقَالَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ لَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا عَبَدْنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَىْءٍ نَّحْنُ وَلَآ
ءَابَآؤُنَا وَلَا حَرَّمْنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَىْءٍ ۚ كَذَٰلِكَ فَعَلَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ فَهَلْ عَلَى
ٱلرُّسُلِ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿٣٥﴾ وَلَقَدْ بَعَثْنَا فِى كُلِّ أُمَّةٍ رَّسُولًا أَنِ ٱعْبُدُوا۟
ٱللَّهَ وَٱجْتَنِبُوا۟ ٱلطَّٰغُوتَ ۖ فَمِنْهُم مَّنْ هَدَى ٱللَّهُ وَمِنْهُم مَّنْ حَقَّتْ عَلَيْهِ
ٱلضَّلَٰلَةُ ۚ فَسِيرُوا۟ فِى ٱلْأَرْضِ فَٱنظُرُوا۟ كَيْفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلْمُكَذِّبِينَ ﴿٣٦﴾ إِن
تَحْرِصْ عَلَىٰ هُدَىٰهُمْ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى مَن يُضِلُّ ۖ وَمَا لَهُم مِّن نَّٰصِرِينَ ﴿٣٧﴾

wa qâla-l-ladîna ’ašrakû law šâ’a-L-Lâhu mâ ‘abadnâ min dunihî min
šay’in naḥnu walâ ’â bâ’unâ walâ ḥarramnâ min dûnihî min šay’in kad
alika fa‘ala-l-ladîna min qablihim fahal ‘alâ-r-rusuli ’illa-l-balaġu-l-mubî-
nu (35) walaqad ba‘aṯnâ fî kulli ’ummati-r-rasûlan ’ani-‘budû-L-Lâha
wa-j-tanibû-ḍ-ḍâġûta faminhum man hadâ-L-Lâhu wa minhum man
ḥaqqat ‘alayhi-ṭ-ṭalâlatu fasîrû fi-l-’arḍi fa-nẓurû kayfa kâna ‘âqibatu-l-
mukaddibîna (36) ’in taḥriṣ ‘alâ hudâhum fa’inna-L-Lâha lâ yahdî ma-y-
yuḍillu wamâ lahum min nâṣirîna (37).

Ceux qui associent d’autres divinités à Allah disent: «Si Allah l’avait voulu, nous n’aurions adoré que Lui, nous et nos pères, et nous n’aurions prononcé d’autres interdictions que les siennes» C’est ainsi qu’ont agi ceux qui les ont précédés. Les Prophètes ont-ils autre mission que celle d’avertir? (35). Nous avons envoyé des Prophètes à chaque peuple. «Adorez Allah et évitez *Taghout*» était leur mot d’ordre. Certains de ces peuples ont suivi la bonne voie, d’autres, ont précipité leur perte. Parcourez le monde et considérez quelle a été la fin de ceux qui ont méconnu les Prophètes (36) Tu t’efforces de les mettre dans la bonne voie? Mais sache que nul ne saurait guider ceux qu’Allah a voués à l’erreur. Ceux-là ne trouveront aucune assistance (37).

Les idolâtres s’excusent et présentent des arguments de ce que Dieu leur a destiné: Si Dieu avait voulu, nous n’aurions rien adoré en dehors de Lui ni Lui associé d’autres divinités, nous et nos pères! nous

n'aurions rien interdit en dehors de ses prescriptions comme les animaux du troupeau appelés: Bahira, Saïba, Ouassila et Ham ou autres de nous-mêmes à qui Dieu n'a donné aucun pouvoir. On peut déduire de leurs propos que si Dieu répugnait ce que nous faisions, Il nous aurait interdit en nous infligeant une punition et en nous forçant à ne plus persévérer dans notre incrédulité. Dieu refute leurs arguments et leur répond: **«Les Prophètes ont-ils une autre mission que celle d'avertir?»»**.

Ce n'est pas comme vous le prétendez et qu'Il n'a pas désavoué votre agissement, plutôt Il vous l'a interdit formellement en envoyant à chaque peuple des Prophètes au fil des jours et des générations. Il n'a cessé d'avertir les hommes du jour où les fils d'Adam ont reconnu d'autres égaux à Lui du temps de Noé qui fut le premier Prophète envoyé aux habitants de la terre, jusqu'à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - qui fut leur dernier dont le message est aderssé à tous les peuples tant à l'est qu'à l'ouest. Leur mission était d'avertir et dire aux hommes: **«Adorez Allah et évitez Taghout»**.

Après tout comment peut-on admettre l'excuse des idolâtres qui prétendent dire: **«Si Allah l'avait voulu, nous n'aurions adoré que Lui»** Le vouloir de Dieu «légal», selon leur présomption, est refuté car les Prophètes les ont avertis. Quant à son vouloir «créatif» qui consiste à les laisser adorer ces divinités en dehors de Lui, est aussi refuté car Dieu le Très Haut a créé l'enfer auquel a destiné les démons et les incrédules. Quant à Lui, l'ingratitude de Ses serviteurs lui déplait, étant donné que l'argument décisif et la sagesse convaincante Lui appartiennent.

D'autre part, Il a désavoué l'agissement des impies en les menaçant par la bouche de Ses Prophètes, et c'est pour cela Il leur dit: **«Parcourez le monde et considérez quelle a été la fin de ceux qui ont méconnu les Prophètes»**. Qu'ils interrogent sur la fin triste des autres peuples mécréants qui les ont précédés **«Allah les a exterminés et réserve un pareil sort aux infidèles»** [Coran XLVII, 10]. Il a dit aussi: **«Avant eux, d'autres peuples ont repoussé Mes messages. Quelle a été ma répression»** [Coran LXVII, 18].

Puis Dieu montre à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - que ses efforts pour diriger ces idolâtres sont vains s'Il avait voulu les égarer comme Il a dit: **«Tu ne pourras rien pour ceux qui Allah veut**

perdre» [Coran V, 41] ou lorsque Noé a dit à son peuple: «**Malgré toute ma bonne volonté, mes conseils ne vous serviront à rien s'il est dans les desseins d'Allah de vous perdre»** [Coran XI, 34].

Diriger et égarer dépendent de la voloné de Dieu qui ne guide pas ceux qui s'égarent. «**Ceux-là ne trouveront aucune assistance»**.

وَأَقْسَمُوا بِاللَّهِ جَهْدَ أَيْمَٰنِهِمْ لَا يَبْعَثُ اللَّهُ مَن يَمُوتُ بَلَىٰ وَعْدًا عَلَيْهِ حَقًّا
وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ النَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٣٨﴾ لِيُبَيِّنَ لَهُمُ الَّذِى يَخْتَلِفُونَ فِيهِ
وَلِيَعْلَمَ الَّذِينَ كَفَرُوٓا أَنَّهُمْ كَانُوا كَٰذِبِينَ ﴿٣٩﴾ إِنَّمَا قَوْلُنَا لِشَىْءٍ إِذَآ أَرَدْنَٰهُ
أَن نَّقُولَ لَهُ كُن فَيَكُونُ ﴿٤٠﴾

wa 'aqsamû bi-L-Lâhi jahda 'aymânihim lâ yab'atu-L-Lâhu ma-y-yamûtu balâ wa'dan 'alayhi haqqan walâkinna 'aktara-n-nâsi lâ ya'lamûna (38) liyubayyina lahumu-l-ladî yahtalifûna fîhi wa liya'lama-l-ladîna kafarû 'annahum kânû kâdibîna (39) 'innamâ qawlunâ lišay'in 'id â 'aradnâhu 'an naqûla lahû kun fayakûnu (40).

Ils affirment par les serments les plus solennels qu'Allah ne ressuscitera les morts. Erreur. Allah a promis le contraire. Mais la plupart des hommes l'ignorent (38). Il leur dira alors la vérité sur les questions qui les avaient divisés sur terre. Et les infidèles se rendront compte à ce moment qu'ils étaient dans l'erreur (39) Quand nous voulons une chose, nous disons: «Que cette chose soit» et elle est (40).

Les impies ont juré par Dieu en prononçant les serments les plus solennels que Dieu ne resssuscitera pas les morts! Mais Il leur répond en affirmant «Bien au contraire, mais qu'attendons-nous des gens ignorants?» «Car à cause de leur incrédulité ils tombent dans l'ignorance et l'erreur en traitant les avertissements et les enseigments de mensonge.

Dieu rassemblera les hommes pour le jugement dernier afin de trancher le sujet de leur dissension et de leur prouver qu'ils étaient des menteurs en faisant des serments solennels qu'ils ne seraient plus ressuscités. Lorsque Dieu décrète une chose Sa parole suffit pour la réali-

ser. Il lui dit: «Soit» et elle est. La résurrectoin se fera promptement en un seul mot car Dieu a dit à ce propos: «**Notre ordre tient en un seul mot aussi prompt qu'un clignement d'œil**» [Coran LIV, 50] et aussi: «**Vous créer et vous ressusciter, c'est pour Lui comme créer et ressusciter une seule âme**» [Coran XXXI, 28] Donc il suffit que Dieu ordonne et tout sera réalisé et rien ne pourrait repousser ou empêcher Son ordre, car Il est l'Unique, le Dominateur Suprême et le Tout-Puissant.

وَالَّذِينَ هَاجَرُوا فِي اللَّهِ مِن بَعْدِ مَا ظُلِمُوا لَنُبَوِّئَنَّهُمْ فِي الدُّنْيَا حَسَنَةً وَلَأَجْرُ الْآخِرَةِ
أَكْبَرُ لَوْ كَانُوا يَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾ الَّذِينَ صَبَرُوا وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٤٢﴾

wa-l-lad̲îna hâjarû fî-L-Lâhi mim ba'di-mâ ẓulimû lanubawwi'annahum fî-d-dunya ḥasanatan wa la'ajru-l- 'âˆẖirati 'akbaru law kânû ya'lamûna (41) 'al-lad̲îna ṣabarû wa 'alâ rabbihim yatawakkalûna (42).

Ceux qui se sont exilés à cause de leur foi, après avoir été persécutés, Allah leur facilitera ailleurs une installation convenable. Leur récompense dans l'autre monde sera encore plus belle. Mais le savent-ils? (41) Ce sont les mêmes qui sont résignés et qui mettent leur confiance en Allah (42).

Dieu promet à ceux qui ont été forcés à quitter leur pays -La Mecque- à la recherche de Sa satisfaction en laissant derrière eux biens et familles, la meilleure des récompenses dans les deux mondes. Quant à «**l'installation convenable**» elle est la Médine d'après Ibn Abbas, ou les biens licites selon Mojahed. Aucune contradiction ne s'avère entre les deux opinions car les Mouhagériens avaient reçu de la part de leur Seigneur une cité hospitalière et tant de bienfaits bons et licites en compensation de ce qu'ils avaient délaissé à La Mecque. Il a fait d'eux des commandants et des imams et furent par la suite des modèles d'hommes vertueux à être imités. Leur récompense dans la vie future sera encore plus belle.

Si ceux qui sont restés en arrière et ont refusé d'émigrer savaient ce que Dieu avait réservé aux Mouhagériens, personne n'aurait manqué l'émigration. A ce propos, lorsque Omar donnait au Mohagérien sa part du butin ou d'autre il lui disait: «Prends ceci que Dieu te le

bénisse, c'est que Dieu t'a promis dans ce monde et ce qu'Il t'a réservé dans l'autre est encore meilleur».

Ils sont ceux que Dieu a décrits dans le verset en disant qu'ils sont ceux qui furent constants en supportant à La Mecque les méfaits des idolâtres et confièrent leur sort à Dieu qui leur a assuré la bonne fin dans les deux mondes.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ إِلَّا رِجَالًا نُّوحِىٓ إِلَيْهِمْ فَسْـَٔلُوٓا۟ أَهْلَ ٱلذِّكْرِ إِن كُنتُمْ لَا
تَعْلَمُونَ ﴿٤٣﴾ بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلزُّبُرِ وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ
وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٤٤﴾

wamâ 'arsalnâ min qablika 'illâ rijâlan nûḥî 'ilayhim fas'alû 'ahla-ḏ-ḏikri 'in kuntum lâ ta'lamûna (43) bi-l-bayyinâti wa-z-zuburi wa 'anzalnâ 'ilayka-ḏ-ḏikra litubayyina li-n-nâsi mâ nuzzila 'ilayhim wa la'allahum yatafakkarûna (44).

Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes à qui nous avons confié nos révélations. Interrogez les gens d'Ecriture sur ce point si vous ne connaissez, (43) pas les livres saints. Nous t'envoyons ce Livre pour que tu expliques aux hommes ce qui leur a été révélé. Peut-être réflélicheront-ils? (44).

Ibn Abbas a commenté: Lorsque Dieu envoya Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - comme un Prophète, les arabes ou une partie d'eux le renièrent et dirent: «Dieu est plus grand qu'il envoie un mortel» Dieu fit descendre alors ce verset: **«Qu'y a -t-il d'étonnant à ce que nous avons donné mission à l'un d'entre vous d'avertir ses semblables?»** [Coran X, 2]. Puis Il l'affirme par cet autre en confirmation du message: **«Nous n'avons envoyé avant toi des hommes à qui nous avons confié nos révélations».**

Interrogez les gens du Livre, les Prophètes étaient-ils des anges ou des mortels? S'ils étaient des anges, vous auriez droit à renier, mais s'ils étaient des hommes vous ne devriez plus renier Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue - En d'autre terme les Prophètes envoyés avant lui n'étaient que des mortels comme on le trouve dans

les autres Ecritures et Dieu l'indique dans ce verset: **«Réponds-leur: Béni soit mon Seigneur! Suis-je autre chose qu'un homme envoyé par Allah?»** [Coran XVII, 93] et dans celui-ci: **«Dis: Je ne suis qu'un mortel comme vous, à qui il a été révélé»** [Coran XVIII, 110].

Tous les Prophètes envoyés étaient appuyés par les Ecritures qui contenaient les enseignements, et qui étaient également comme preuves de la mission, dont le dernier fut le Coran: **«Pour que tu expliques aux hommes ce qui leur a été révélé»** et tu leur exposes clairement ce que Dieu a fait descendre vers eux. Peut-être réfléchiront-ils pour se diriger et assurer leur salut.

أَفَأَمِنَ ٱلَّذِينَ مَكَرُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ أَن يَخْسِفَ ٱللَّهُ بِهِمُ ٱلْأَرْضَ أَوْ يَأْتِيَهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ
حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٤٥﴾ أَوْ يَأْخُذَهُمْ فِى تَقَلُّبِهِمْ فَمَا هُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٤٦﴾ أَوْ
يَأْخُذَهُمْ عَلَىٰ تَخَوُّفٍ فَإِنَّ رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٤٧﴾

'afa'amina-l-ladîna makarû-s-sayyi'âti 'ay-yahsifa-L-Lâhu bihimu-l-'arda 'aw ya'tiyahumu-l-'adâbu min haytu lâ yaš'urûna (45) 'aw ya'hudahum fî taqallubihim famâ hum bimu'jizîna (46) 'aw ya'hudahum 'alâ tahawwufin fa'inna rabbakum laRa'ûfu-r-Rahîmun (47).

Ceux qui recourent à des procédés malhonnêtes ne craignent-ils pas qu'Allah ne dérobe la terre sous leurs pieds ou qu'une calamité inattendue ne les frappe (45) ou ne les atteigne dans leurs biens, sans qu'ils puissent se défendre, (46) Ou ne les surprenne malgré leur vigilance. Certes, votre Seigneur est toute indulgence et toute générosité (49).

Dieu fait connaître aux hommes qu'Il est clément et accorde un répit aux rebelles qui font le mal et trompent les autres en les appelant à les imiter, alors qu'Il est capable de les faire engloutir par la terre ou de leur infliger un supplice d'où ils n'attendaient pas et à l'improviste: **«Ne craignez-vous pas que le maître des cieux n'entrouvre la terre sous vos pas? Elle oscillerait alors»** [Coran LXVII, 16], ou bien **«qu'une calamité ne les frappe»** dans leur subsistance ou dans leur voyage pour acquérir les biens ou autre.

«Ou ne les surprenne malgré leur vigilance» C'est à dire qu'Il ne les saisisse en plein effroi et dans ce cas ça serait plus dur pour eux car

ils l'attendaient! Mais Dieu est bon envers Ses sujets et indulgent et ne leur hâte pas Son châtiment avant qu'ils ne s'amendent et reviennent à Lui s'ils veulent se repentir. A cet égard, il est cité dans les deux Sahihs que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Nul être n'est plus patient que Dieu en entendant ce qui Lui nuit soit en Lui attribuant un enfant, et malgré cela, Il leur pardonne et accorde les biens» **(Rapporté par Boukhari et Mouslim)**[1].*

أَوَلَمْ يَرَوْا إِلَىٰ مَا خَلَقَ اللَّهُ مِن شَيْءٍ يَتَفَيَّأُ ظِلَالُهُ عَنِ الْيَمِينِ وَالشَّمَائِلِ سُجَّدًا
لِّلَّهِ وَهُمْ دَاخِرُونَ ﴿٤٨﴾ وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ مِن دَابَّةٍ
وَالْمَلَائِكَةُ وَهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ ﴿٤٩﴾ يَخَافُونَ رَبَّهُم مِّن فَوْقِهِمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ
﴿٥٠﴾

’awa lam yaraw ’ilâ mâ ẖalaqa-L-Lâhu min šay’in yatafayya’u ẓilâluhû ‘an-i-l-yamîni wa-š-šamâ’ili sujjada-l-li-L-Lâhi wa hum dâḥirûna (48) wa-li-L-Lâhi yasjudu mâ fî-s-samâwâti wamâ fî-l-’arḍi min dâbbatin wa-l-malâ’ikatu wahum lâ yastakbirûna (49) yaḥâfûna rabbahum min fawqihim wa yaf‘alûna mâ yu’marûna (50).

Ne voient-ils pas que toute la création projette son ombre dans tous les sens, tantôt à droite tantôt à gauche, en signe d'adoration et d'humilité?» (48) Tout ce qui vit dans les cieux et sur la terre, les anges aussi, se prosternent humblement devant Allah (49) Tous redoutent leur Seigneur tout-puissant et exécutent ses ordres (50)».

Toutes les créatures dans les cieux et sur la terre, même les animaux et les objets inanimés, les hommes et les djinns, sont tous soumis à Dieu. Les ombres de toutes choses que Dieu a créées s'allongent à droite et à gauche, ou suivant une autre interprétation de l'orient à l'occident, en se prosternant devant Lui matin et soir. Et Moujahed de commenter: Lorsque le soleil disparait -la nuit- tout se pro-

(1) ثبت في الصحيحين «لا أحد أصبر على أذى سمعه من الله، إنهم يجعلون له ولداً وهو يرزقهم ويعافيهم».

sterne devant Dieu à Lui la puissance et la gloire. Comme il a dit aussi: L'ombre de toute chose est sa prosternation; les ondes de la mer sont ses prières, si Dieu voulait que tout cela soit comme des êtres animés raisonnables, ils se seraient prosternés de la sorte. Il a dit dans un autre verset: «**Tout ce qui palpite dans les cieux et la terre glorifie Allah de gré ou de force. Jusqu'à leurs ombres qui s'inclinent matin et soir**» [Coran XIII, 15]. Même les anges dans les cieux se prosternent devant Dieu sans s'enorgueillir, plutôt ils redoutent Celui qui se trouve au-dessus d'eux, exécutent Ses ordres et persévèrent dans leur soumission à Lui.

۞ وَقَالَ ٱللَّهُ لَا تَتَّخِذُوٓا۟ إِلَٰهَيْنِ ٱثْنَيْنِ ۖ إِنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۖ فَإِيَّٰىَ فَٱرْهَبُونِ ﴿٥١﴾
وَلَهُۥ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَلَهُ ٱلدِّينُ وَاصِبًا ۚ أَفَغَيْرَ ٱللَّهِ تَتَّقُونَ ﴿٥٢﴾ وَمَا بِكُم مِّن
نِّعْمَةٍ فَمِنَ ٱللَّهِ ۖ ثُمَّ إِذَا مَسَّكُمُ ٱلضُّرُّ فَإِلَيْهِ تَجْـَٔرُونَ ﴿٥٣﴾ ثُمَّ إِذَا كَشَفَ ٱلضُّرَّ
عَنكُمْ إِذَا فَرِيقٌ مِّنكُم بِرَبِّهِمْ يُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾ لِيَكْفُرُوا۟ بِمَآ ءَاتَيْنَٰهُمْ ۚ فَتَمَتَّعُوا۟ ۖ فَسَوْفَ
تَعْلَمُونَ ﴿٥٥﴾

waqâla-L-Lâhu lâ tattaḥidû 'ilâhayni-ṯ-nayni 'innma huwa 'ilâhum wâḥidun fa'iyyâya fa-r-habûni (51) walahû mâfî-s-samâwâti wa-l-'arḍi walahu-d-dînu wâṣiban 'afaġayra-L-Lâhi tattaqûna (52) wamâ bikum min ni'matin famina-L-Lâhi ṯumma'iḏâ massakumu-ḍ-ḍurru fa'ilayhi taj'arûna (53) ṯumma 'iḏâ kašafa-ḍ-ḍurra 'ankum 'iḏâ farîqum minkum bi rabbihim yušrikûna (54) liyakfurû bimâ 'â taynâhum fatamatta'û fasawfa ta'lamûna (55).

Allah a décrété: «N'adorez pas deux divinités. Il n'y a qu'un Allah. Et c'est Lui qu'on doit craindre» (51) Il est le maître des cieux et de la terre. Un culte absolu Lui est dû. Comment pouvez-vous craindre d'autres divinités que Lui (52) C'est à Lui que vous devez tout ce qui vous arrive d'heureux. Un malheur vous frappe-t-il? C'est Lui que vous implorez (53) Vous délivre-t-Il du mal? nombreux sont ceux qui Lui reconnaissent des associées. (54) Niez les bienfaits qu'Allah vous a accordés. Jouissez. Vos yeux se dessilleront un jour (55).

Les hommes doivent adorer le Dieu seul car aucune autre divinité n'existe en dehors de Lui. Il est le Maître de l'univers et de ce que les cieux et la terre contiennent. Tout est tenu de Lui rendre un culte pur et Lui être reconnaissant pour les bienfaits qu'il accorde. Comme il est l'Utile, Il est aussi le Pernicieux. C'est vers Lui que les hommes doivent s'adresser en Implorant Son secours et Le priant avec ferveur. Par exemple «**Si un péril sur mer vous menace, c'est en vain que vous invoquez d'autres divinités qu'Allah**» [Coran XVII, 67]. Mais lorsqu'Il vous a sauvés du danger vous vous détournez. L'homme n'est qu'un ingrat. «**Vous délivre-t-Il du mal? nombreux sont ceux qui Lui reconnaissent des associés**» Jouissez donc, pour un temps, des biens éphémères de ce bas monde, bientôt vous saurez le sort qui vous est réservé et le supplice qu'il vous attend pour prix de votre ingratitude et impiété.

وَيَجْعَلُونَ لِمَا لَا يَعْلَمُونَ نَصِيبًا مِّمَّا رَزَقْنَٰهُمْ ۗ تَٱللَّهِ لَتُسْـَٔلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ
تَفْتَرُونَ ﴿٥٦﴾ وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ ٱلْبَنَٰتِ سُبْحَٰنَهُۥ ۙ وَلَهُم مَّا يَشْتَهُونَ ﴿٥٧﴾ وَإِذَا
بُشِّرَ أَحَدُهُم بِٱلْأُنثَىٰ ظَلَّ وَجْهُهُۥ مُسْوَدًّا وَهُوَ كَظِيمٌ ﴿٥٨﴾ يَتَوَٰرَىٰ مِنَ
ٱلْقَوْمِ مِن سُوٓءِ مَا بُشِّرَ بِهِۦٓ ۚ أَيُمْسِكُهُۥ عَلَىٰ هُونٍ أَمْ يَدُسُّهُۥ فِى ٱلتُّرَابِ ۗ أَلَا سَآءَ مَا
يَحْكُمُونَ ﴿٥٩﴾ لِلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ مَثَلُ ٱلسَّوْءِ ۖ وَلِلَّهِ ٱلْمَثَلُ ٱلْأَعْلَىٰ ۚ وَهُوَ
ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦٠﴾

wa yaj'alûna limâ lâ ya'lamûna naṣîbam mimmâ razaqnâhum ta-L-Lâhi latus'alunna 'amma kuntum taftarûna (56) wa yaja'alûna li-L-Lâhi-l-banâti subḥânahû walahum mâ yaštahûna (57) wa 'iḏâ buššira 'aḥaduhum bi-l-'untâ ẓalla wajhuhû muswaddan wa huwa kaẓîmun (58) yatawârâ mina-l-qawmi min sû'i mâ buššira bihî 'ayumsikuhû 'alâ hawnin 'am yadussuhû fî-t-turâbi 'alâ sâ'a mâ yaḥkumûna (59) li-l-laḏîna lâ yu'minûna bi-l-'âḫirati maṯalu-s-sû'i wa li-L-Lâhi-l-maṯalu-l-'a'lâ wahuwa-l-'Azîzu-l-Ḥakîmu (60).

Ils réservent une partie des biens que nous leur accordons à des divinités qu'ils ignorent. Par Allah, vous aurez à rendre compte de ces inventions. (56) Ils attribuent des filles à Allah. Qu'Il soit exalté. Et ils

s'attribuent à eux le sexe qu'ils préfèrent (57) Annonce-t-on à quelqu'un la naissance d'une fille? son visage s'assombrit et il suffoque de colère (58) Il se cache des siens, dès qu'il apprend la mauvaise nouvelle. Doit-il garder l'enfant et boire sa honte ou doit-il l'ensevelir sous terre? Quels grossiers préjugés (59) Ceux qui ne croient pas à la vie future, il n'y a rien d'assez vil à quoi ils ne puissent être comparés. Allah, au contraire, n'est jamais comparé à quelque chose d'assez sublime. Il est toute puissance et toute sagesse (60).

Dieu parle des actes abominables des idolâtres adorant avec Lui d'autres divinités telles que les statues, les pierres dressées et les idoles sans aucune connaissance, en réservant à celles-ci une part des biens qu'il leur a accordés en disant: «**Ceci est à Allah, mais sans conviction et ceci est à nos idoles**» [Coran VI, 136]. Dieu jure par Sa Majesté qu'il les interrogera sur ce qu'ils ont inventé et leur demandera compte pour les rétribuer de leur incrédulité et les précipitera en enfer.

Il raconte aussi qu'ils considèrent les anges, serviteurs du Miséricordieux comme des femelles et les Lui attribuent comme étant Ses propres filles et les ont adorées avec Lui, «**et ils s'attribuent à eux le sexe qu'ils préfèrent**» alors qu'ils ne l'agréent pas pour eux-mêmes. Il leur dit: «**Ainsi vous auriez des fils et Allah des filles?. Injuste répartition que celle-ci**» [Coran LIII, 21-22] Pour montrer leur imposture Il dit: «**Effectivement, cédant à leur goût du mensonge, ils disent: «Allah a des enfants». Ils mentent. Allah préfèrerait-Il les filles aux fils? Qu'est-ce qui vous incite à porter un tel jugement?**» [Coran XXXVII, 151 - 154].

Ils préfèrent pour eux-mêmes les mâles et dédaignent les filles qu'ils attribuent à Dieu, gloire à Lui! Il est élevé à une grande hauteur au-dessus de ce qu'ils disent.

Puis Dieu parle du comportement de l'un d'entre eux quand une fille lui nait: «**Annonce-t-on à quelqu'un la naissance d'une fille? son visage s'assombrit**» c'est comme elle lui cause un grand chagrin «**et il suffoque de colère**» et se tait sous l'effet de sa mélancolie. «**Il se cache des siens**» en répugnant que les hommes le trouvent en cet état. «**dès qu'il apprend la mauvaise nouvelle**» que doit-il faire: «**Doit-il garder l'enfant et boire sa honte ou doit-il l'ensevelir sous terre?**» S'il la garde vivante, elle n'héritera pas de lui, il la négligera sans prendre soin d'elle et il préfè-

rera certainement à elle ses fils. A savoir qu'au temps de l'ignorance - Jahilia- ils enterraient les filles vivantes.

Donc comment osent-ils attribuer à Dieu ce qu'ils répugnent à garder «**Quels grossiers préjugés**». Il est vraiment détestable ce qu'ils jugent, partagent et attribuent. Ce verset est pareil aux dires de Dieu: «**Pourtant, quand on annonce à l'un d'eux la naissance d'une fille (du sexe qu'il attribue à Allah) son visage s'assombrit et son cœur suffoque**» [Coran XLIII, 17].

A ceux qui ne croient pas à la vie future après la mort s'applique l'exemple du mal, tandis que les comparaisons les plus élevées s'appliquent à Dieu qui est l'Etre le plus parfait, Il est certes le Puissant et le Sage.

وَلَوْ يُؤَاخِذُ ٱللَّهُ ٱلنَّاسَ بِظُلْمِهِم مَّا تَرَكَ عَلَيْهَا مِن دَآبَّةٍ وَلَٰكِن يُؤَخِّرُهُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى
فَإِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ لَا يَسْتَـْٔخِرُونَ سَاعَةً وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ (٦١) وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ مَا
يَكْرَهُونَ وَتَصِفُ أَلْسِنَتُهُمُ ٱلْكَذِبَ أَنَّ لَهُمُ ٱلْحُسْنَىٰ لَا جَرَمَ أَنَّ لَهُمُ ٱلنَّارَ
وَأَنَّهُم مُّفْرَطُونَ (٦٢)

walaw yu'âhidu-L-Lâhu-n-nâsa bi-zulmihim mâ taraka 'alayhâ min dâbbatin walâkin yu'ahhiruhum 'ilâ 'ajalim musamman fa'idâ jâ'a 'ajaluhum lâ yasta'hirûna sâ'atan walâ yastaqdimûna (61) wa yaj'alûna li-L-Lâhi mâ yakrahûna wa tasifu 'alsinatuhumu-l-kadiba 'anna lahumu-l-husnâ lâ jarama 'anna lahumu-n-nâra wa 'annahum mufratûna (62).

Si Allah voulait réprimer toutes les fautes, il ne resterait plus un seul être humain sur terre. Mais Il ajourne ses poursuites jusqu'au terme fixé. Lorsque celui-ci arrivera, personne ne pourra l'avancer ni la retarder d'une heure (61) Ils imputent à Allah ce qu'ils méprisent. Ils mentent quand ils se disent dignes de récompense. Au contraire, ils finiront dans le feu. Ce sont des insolents (62).

Dieu le Clément montre toujours Sa mansuétude à l'égard de Ses serviteurs malgré leur injustice. S'Il voulait s'en prendre aux hommes à cause de péchés qu'ils commettent, Il aurait anéanti toutes les bêtes de la terre et avec elles les fils d'Adam. Mais le Seigneur que Sa Majesté

soit vénérée, fait preuve de Sa clémence et Son indulgence en leur accordant un répit jusqu'au terme fixé pour chacun sans hâter Sa punition, peut-être s'amenderaient-ils!.

Abou Ad-Darda rapporte à ce propos que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu ne retardera aucune chose une fois son terme échu. La longévité qu'Il accorde à Son serviteur consiste à lui accorder une bonne postérité qui lui invoquera Dieu après sa mort, et leur invocation lui parviendra même dans sa tombe. Telle est la longévité»* ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem)***[1].

«Ils imputent à Allah ce qu'ils méprisent» en lui attribuant les filles d'une part, et d'autre part des associés qui sont ses serviteurs alors que l'un d'entre eux méprit qu'un autre lui soit un associé dans ses biens.

«Ils mentent quand ils se disent dignes de récompense» Dieu désavoue ce que leurs langues profèrent comme monsonges après tout cela. Dieu montre le comportement de l'un d'eux en disant: «**Si nous le faisons bénéficier de notre grâce après un malheur, il dit: «Cela m'est dû. Je ne crois pas que l'heure vienne. Et à supposer que je retourne à mon Seigneur, je trouverais auprès de Lui la félicité la plus entière»** [Coran XLI, 50]. Il a dit aussi: «**Tu n'es pas sans avoir rencontré ces gens qui, ayant nié nos signes, disent: «J'aurai malgré tout richesses et enfants»** [Coran XIX, 77]. Comment l'un d'eux espère-t-il recevoir la récompense au moment où il ne commet que des actes d'incrédulité et de mauvaises actions?.

Dieu répond à ces gens-là: **«Au contraire, ils finiront dans le feu»** au jour du jugement dernier en les y poussant durement et seront les premiers à y pénétrer.

تَاللَّهِ لَقَدْ أَرْسَلْنَا إِلَىٰ أُمَمٍ مِّن قَبْلِكَ فَزَيَّنَ لَهُمُ الشَّيْطَانُ أَعْمَالَهُمْ فَهُوَ وَلِيُّهُمُ

---

(1) في الحديث: «إن الله لا يؤخر شيئاً إذا جاء أجله، وإنما زيادة العمر بالذرية الصالحة يرزقها الله العبد فيدعون له من بعده، فيلحقه دعاؤهم في قبره، فذلك زيادة العمر» أخرجه ابن أبي حاتم عن أبي الدرداء مرفوعاً.

ٱلْيَوْمَ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿٦٣﴾ وَمَآ أَنزَلْنَا عَلَيْكَ ٱلْكِتَـٰبَ إِلَّا لِتُبَيِّنَ لَهُمُ ٱلَّذِى
ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۙ وَهُدًى وَرَحْمَةً لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ ﴿٦٤﴾ وَٱللَّهُ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَحْيَا
بِهِ ٱلْأَرْضَ بَعْدَ مَوْتِهَآ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَسْمَعُونَ ﴿٦٥﴾

ta-L-Lâhi laqad 'arsalnâ 'ilâ 'umamim min qablika fazayyana lahumu-š-šayṭânu 'a'mâlahum fahuwa waliyyuhumu-l-yawma wa lahum 'aḏâbun 'alîmun (63) wamâ 'anzalnâ 'alayka-l-kitâba 'illâ litubayyina lahumu-l-laḏî-ḫtalafû fîhi wa hudan wa raḥmata-l-liqawmi-y-yu'minûna (64) wa-L-Lâhu 'anzala mina-s-samâ'i mâ'an fa'aḥyâ bihi-l-'arḍa ba'da mawtihâ 'inna fî ḏâlika la 'âyata-l-liqawmi-y-yasma'ûna (65).

Par Allah, nous avons envoyé des Prophètes à d'autres peuples avant toi. Mais ces peuples se sont laissés séduire par Satan, qui est devenu leur patron. Un châtiment douloureux les attend (63) Nous t'avons envoyé le Livre pour que tu leur expliques ce qui les divise. Il est en même temps une direction et une bénédiction pour ceux qui croient (64) Allah fait descendre du ciel l'eau avec laquelle il vivifie les terres mortes. C'est là un signe pour ceux qui prêtent attention (65).

Avant toi ô Mouhamed, Dieu a envoyé des Prophètes aux autres communautés qui les ont traités de menteurs. Tu as dans ces Prophètes un exemple, peu t'importe leur reniement. Quant aux incrédules qui n'ont pas cru, le démon a embelli à leurs yeux leurs propres actions. Il est aujourd'hui leur patron qui ne pourrait ni les aider ni leur procurer un moyen de salut, bien au contraire, ils subiront un châtiment terrible.

Puis Dieu dit à Son Prophète qu'Il lui a révélé le Coran pour expliquer aux hommes les motifs de leurs dissensions. Ce Coran tranche tous leurs différends, il est en même temps une guidée pour les cœurs et une miséricorde à ceux qui se conforment à ses prescriptions et s'attachent à ses ensignements, à ceux qui croient. Comme ce Livre redonne la vie aux cœurs morts à cause de l'impiété, ainsi Dieu fait vivifier les terres mortes. Il y a vraiment là un signe pour ceux qui prêtent attention.

وَإِنَّ لَكُمْ فِى ٱلْأَنْعَـٰمِ لَعِبْرَةً ۖ نُّسْقِيكُم مِّمَّا فِى بُطُونِهِۦ مِنۢ بَيْنِ فَرْثٍ وَدَمٍ لَّبَنًا خَالِصًا سَآئِغًا

لِلشَّٰرِبِينَ ﴿٦٦﴾ وَمِن ثَمَرَٰتِ ٱلنَّخِيلِ وَٱلْأَعْنَٰبِ تَتَّخِذُونَ مِنْهُ سَكَرًا وَرِزْقًا حَسَنًا
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٦٧﴾

wa 'inna lakum fî-l-'an'âmi la 'ibratan nusqîkum mimmâ fî buṭûnihi mim bayni farṯin wa dami-l-labanan ḫaliṣan sâ'iġa-l-liššâribîna (66) wa min ṯamarâti-n-naḫili wa-l-'a'nâbi tattaḫiḏûna minhu sakaran wa rizqan ḥasanan 'inna fî ḏâlika la 'âyatal-liqawmi-y-ya'qilûna (67).

Les animaux aussi s'offrent à vos méditations. Dans leurs entrailles s'élaborent les excréments, le sang et le lait, cette boisson exquise, que nous vous faisons boire (66) Des fruits du palmier et de la vigne vous tirez une boissoin et une nourriture délicieuse. Cela n'est-il pas un indice pour qui r'éfléchit?» (67).

Les animaux du troupeau qui sont les chameaux, les vaches et les moutons s'offrent aux méditations des hommes pour en tirer un enseignement et une preuve de la grandeur, de la sagesse et du pouvoir du créateur. Les hommes peuvent obtenir des ventres de ces animaux le lait qui est une boisson exquise parmi l'excrément et le sang: une fois l'aliment digéré plusieurs matières se produisent: le sang passe dans les veines, le lait aux pis, l'urine aux vessies et l'excrément aux derrières. Chacune de ces matières ne saurait altérer l'autre n'y se mélange une fois séparée.

A côté du lait, Il mentionne aussi une autre boisson enivrante tirée des fruits du palmier et de la vigne que les gens fabriquaient avant l'interdiction des boissons alcooliques. Ibn Abbas de commenter: «De ces deux fruits, le palmier et la vigne, la boisson enivrante est illicite, mais en tant que nourritures, ils sont licites».

«Cela n'est-il pas un indice pour qui réfléchit?» On ne peut réfléchir si on n'est pas lucide et on a l'esprit saint. Pour cela Dieu a interdit à cette communauté toute boisson enivrante pour garder leur raison saine. Dieu indique aux hommes comment profiter de ces fruits en disant: **«Nous les avons recouvertes de dattiers et de vignes et nous y avons fait surgir des sources, pour que les hommes mangent leurs fruits. Ce n'est pas leur œuvres. Consentiront-ils à reconnaître nos bienfaits?»** [Coran XXXVI, 34 - 35].

وَأَوْحَىٰ رَبُّكَ إِلَى ٱلنَّحْلِ أَنِ ٱتَّخِذِى مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا وَمِنَ ٱلشَّجَرِ وَمِمَّا يَعْرِشُونَ ﴿٦٨﴾ ثُمَّ
كُلِى مِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ فَٱسْلُكِى سُبُلَ رَبِّكِ ذُلُلًا يَخْرُجُ مِنۢ بُطُونِهَا شَرَابٌ مُّخْتَلِفٌ
أَلْوَٰنُهُۥ فِيهِ شِفَآءٌ لِّلنَّاسِ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٦٩﴾

wa 'awḥâ rabbuka 'ilâ-n-naḥli 'an-i-ttaḫḏî mina-l-jibâli buyûtan wa mi-na-š-šajari wa mimmâ ya'rišûna (68) ṯumma kulî min kulli-ṯ-ṯamarâti faslukî subula rabbiki ḏululan yaḫruju mim buṭûnihâ šarâbum muḫtalifun 'alwânuhû fîhi šifâ'ul-li-n-nâsi 'inna fî ḏalika la 'â yta-l-liqaw-mi-y-yatafakkarûna (69).

Ton Seigneur a suggéré ceci à l'abeille: Installe ta demeure dans les montagnes, les arbres et les treilles (68) Nourris-toi de toutes les fleurs. Voltige en tout sens. Le corps des abeilles secrète une liqueur de nuance variée, qui sert de remède aux hommes. Leur vie n'est-elle pas un signe pour qui réfléchit?»(69).

Dieu suggère à l'abeille de prendre une maison dans les montagnes, les arbres et les ruches; de se nourrir, avec sa permission, de toutes les fleurs et les fruits, d'emprunter différents chemins qui lui sont faciles là où elle veut dans ce vaste atmosphère, ces plaines, ces prairies, et ces hautes montagnes. L'abeille retourne ensuite à la ruche où elle a laissé miel et petits. A l'aide de ses ailes elle produit la cire et secrète le miel de sa bouche. Et cela se répète chaque jour.

«Le corps des abeilles secrète une liqueur de nuance variée» qui est le miel présenté sous trois couleurs principales: le blanc, le jaune et le rouge, ces couleurs qui dépendent des fruits et fleurs qu'elles butinent. **«Qui sert de remède aux hommes»** pour guérir de tant de maladies. A ce propos Abou Sa'id Al-Khoudri rapporte qu'un homme vint trouver l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dit: «Mon frère se plaint d'une diarrhée» Il lui répondit: *«Donne-lui une gorgée de miel»* L'homme s'exécuta. Il revint une deuxième fois et dit: «Ô Envoyé de Dieu, je lui ai donné du miel mais sa maladie s'aggrave. Il lui ordonna: *«Donne-lui une gorgée de miel»* L'homme s'exécuta de nouveau, mais retourna chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - lui

dire: «Le miel n'a fait qu'aggraver sa diarrhée» Il lui prescrivit de nouveau: *«Dieu a dit vrai et le ventre de ton frère a menti. Va lui donner une potion de miel»* L'homme donna du miel à son frère qui fut guéri» ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1].

Certains docteurs ont commenté ce fait de la façon suivante: Cet homme qui se plaignit de la diarrhée avait dans le ventre un excédent de la nourriture. A la première gorgée du miel qui est chaud, il s'est décomposé et augmenta la diarrhée. Le frère crut que cela est dû à l'effet du miel. Mais en lui donnant du miel pour la troisième et la quatrième fois, l'excédent dut sortir avec tout ce qui nuisait au ventre de son frère, et plus tard le ventre eut une sorte de constipation qui le rendit sain et il fut guéri grâce à la prescription du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -.

Ibn Abbas rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«La guérison se fait par trois moyens: une saignée, une potion de miel et une cautérisation. Mais j'interdis à ma communauté de se cautériser»* ***(Rapporté par Boukhari)***[2].

Ibn Mass'oud rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Recourez à ces deux moyens de guérison: Le miel et le Coran»* ***(Rapporté par Ibn Maja)***[3] ***(Sous-entendant: Le miel guérit le corps et le Coran guérit l'âme).***

On a rapporté que Ali Ben Abi Taleb a dit: «Lorsque l'un d'entre vous cherche une guérison qu'il écrive un verset du Livre de Dieu sur un plat qu'il le lave avec l'eau de la pluie, puis qu'il demande à sa

---

(1) عن أبي سعيد الخدري رضي الله عنه أن رجلاً جاء إلى رسول الله ﷺ فقال إن أخي استطلق بطنه، فقال: «اسقه عسلاً» فذهب فسقاه عسلاً، ثم جاء فقال: يا رسول الله سقيته عسلاً فما زاده إلاّ استطلاقاً. قال: «اذهب فاسقه عسلاً»، فذهب فسقاه عسلاً، ثم جاء فقال: يا رسول الله ما زاده إلا استطلاقاً، فقال رسول الله ﷺ «صدق الله وكذب بطن أخيك، اذهب فاسقه عسلاً». فذهب فسقاه عسلاً فبرئ»أخرجه البخاري ومسلم.

(2) في صحيح البخاري عن ابن عباس قال، قال رسول الله ﷺ: «الشفاء في ثلاثة: في شرطة محجم، أو شربة عسل، أو كية بنار، وأنهى أمتي عن الكي».

(3) في الحديث: «عليكم بالشفاءين: العسل والقرآن» رواه ابن ماجة عن ابن مسعود مرفوعاً.

femme de lui donner un driham de bon cœur de son propre argent pour acheter du miel et le boire. Cela constitue une guérison en se référant aux dires de Dieu: «**Ce Coran apporte soulagement et bénédiction aux fidèles**» [Coran XVII, 82], et: «**Nous faisons tomber du ciel une eau bienfaisante**» [Coran L, 9] et: «**S'il leur plaît de vous en abandonner une partie, profitez-en en toute tranquillité et le mieux possible**» [Coran IV, 4].

Il y a dans le faire de l'abeille qui est un insecte petit et faible un signe pour ceux qui y méditent. Car cet insecte est guidé par le Seigneur pour faire un parcours déterminé pour butiner sur les fleurs et transformer cette nourriture infinie en une boisson qui constitue une guérison. C'est donc une preuve de Dieu le sage, l'Omnipotent, le Généreux et le Miséricordieux.

وَٱللَّهُ خَلَقَكُمْ ثُمَّ يَتَوَفَّىٰكُمْ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرْذَلِ ٱلْعُمُرِ لِكَىْ لَا يَعْلَمَ بَعْدَ عِلْمٍ شَيْـًٔا
إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌ قَدِيرٌ ﴿٧٠﴾

wa-L-Lâhu ḫalaqakum ṯumma yatawaffâkum wa minkum ma-y-yuraddu 'ilâ 'arḏali-l-'umuri likay lâ ya'lama ba'da 'ilinin šay'an 'inna-L-Lâha 'Alîmun Qadîrun (70).

Allah donne et reprend la vie. Il lui arrive de faire atteindre à certains un tel âge qu'ils finissent par oublier tout ce qu'ils ont su. Allah est toute science et toute maîtrise (70).

Comme Dieu a créé les hommes du néant, Il fait mourir certains et laisse d'autres vivre jusqu'à un âge avancé pour atteindre la décrépitude. A ce stade l'homme subira une faiblesse de force, un radotage, un manque de compréhension, de retenue et de science. Après avoir appris quelque chose, il l'oublie. A ce propos Anas Ben Malek rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - invoquait souvent par ces mots: *«Je me refugie auprès de Toi contre l'avarice, la paresse, la décrépitude, le plus vil de l'âge, le tourment de la tombe, la tentation de l'Antéchirst, de la vie et de la mort»* ***(Rapporté par Boukhari*** [1].

---

(1) عن أنس بن مالك أن رسول الله ﷺ كان يدعو: «أعوذ بك من البخل والكسل والهرم وأرذل العمر وعذاب القبر وفتنة الدجال وفتنة المحيا والممات» رواه البخاري.

وَٱللَّهُ فَضَّلَ بَعْضَكُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ فِى ٱلرِّزْقِ ۚ فَمَا ٱلَّذِينَ فُضِّلُوا۟ بِرَآدِّى رِزْقِهِمْ عَلَىٰ مَا
مَلَكَتْ أَيْمَـٰنُهُمْ فَهُمْ فِيهِ سَوَآءٌ ۚ أَفَبِنِعْمَةِ ٱللَّهِ يَجْحَدُونَ ﴿٧١﴾

wa-L-Lâhu faḍḍala ba‘ḍakum ‘alâ ba‘ḍin fî-r-rizqi famâ-l-la̱dîna fuḍḍilû birẫddî rizqihim ‘alâ mâ malakat ’aymânuhum fahum fîhi sawẫ’un ’afabini‘mati-L-Lâhi yajḥadûna (71).

Allah accorde plus de richesses aux uns qu’aux autres. Les favorisés voudront-ils partager avec leurs esclaves et en faire leurs égaux? Associeront-ils, au contraire, d’autres bienfaiteurs à Allah? (71).

A cause de leur incrédulité et leur ignorance, les idolâtres reconnaissaient des associés à Dieu et que ceux-ci sont aussi Ses esclaves. Pendant leur pèlerinage et lors de leur talbia, ils disaient: «Nous voici répondre à Ton appel, Tu n'as d'associés que celui dont Tu es son patron et de ce qu'il possède».

Dieu leur répond: «Puisque vous ne consentez pas que vos esclaves soient vos parternaires en ce que Dieu vous a accordé comme richesses, comment Dieu consent-Il que d'autres soient Ses associés dans la déité et la vénération?».

Ibn Abbas de commenter: Ils ne renversaient pas à leurs esclaves ce que Dieu leur a accordé de biens ou les laissaient cohabiter avec leurs femmes, comment les associeront-ils à Dieu? Voilà comment ils reniaient les bienfaits de Dieu».

Al-Hassan Al-Basri rapporte qu'Omar Ben Al-Khattab avait écrit à Abou Moussa Al-Ach'ari: «Contente-toi de ce que Dieu t'a accordé, car le Miséricordieux a favorisé certains de Ses serviteurs et cela leur sera une épreuve pour connaître ceux qui Lui sont reconnaissants, qui s'acquittent des droits qu'Il leur a imposés»

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّنْ أَنفُسِكُمْ أَزْوَٰجًا وَجَعَلَ لَكُم مِّنْ أَزْوَٰجِكُم بَنِينَ وَحَفَدَةً
وَرَزَقَكُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَـٰتِ ۚ أَفَبِٱلْبَـٰطِلِ يُؤْمِنُونَ وَبِنِعْمَتِ ٱللَّهِ هُمْ يَكْفُرُونَ ﴿٧٢﴾

wa-L-Lâhu ja‘ala lakum min ’anfusikum ’azwâjan wa ja‘ala lakum min

'azwâjikum banîna wa ḥafadatan wa razaqakum mina-ṭ-ṭayyibâti 'afabilbâṭili yu'minûna wa bini'mâti-L-Lâhi hum yakfurûna (72).

Allah a tiré vos épouses de vous-mêmes. Il vous fait avoir des fils et des petits-fils par vos épouses. Il vous approvisionne en bons aliments. Acquiesceront-ils à l'erreur pour méconnaître les bienfaits d'Allah? (72).

Dieu rappelle à Ses serviteurs qu'il leur a créé des épouses tirées d'eux-mêmes (allusion à Eve qui fut créée d'une côte d'Adam) de la même espèce et de la même nature. Si les femmes étaient créées autrement il n'y aurait ni amitié entre les deux sexes ni miséricorde. Mais, de par Sa clémence, Dieu a créé des fils d'Adam des mâles et des femelles et ces derniers comme épouses pour les premiers.

«Il vous fait avoir des fils et des petits-fils» Le terme «petits-fils» qui signifie en Arabe «Hafada» veut dire, d'après Moujahed, des servants, ainsi fut l'opinion de 'Ikrima, et Ad-Dahak, car fils et petits-fils servent l'homme. Mais Ibn Abbas a précisé qu'ils sont les beaux-fils. Que ce soit les uns ou les autres, tous ceux-ci rendent service à l'homme.

Dieu accorde aussi à l'homme des bons aliments et les choses excellentes, comment, après tout, cet homme Lui soit ingrat en Lui associant des égaux. L'homme va-t-il croire le faux et méconnaître les bienfaits de Seigneur?.

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَمْلِكُ لَهُمْ رِزْقًا مِّنَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ شَيْـًٔا وَلَا
يَسْتَطِيعُونَ ﴿٧٣﴾ فَلَا تَضْرِبُوا۟ لِلَّهِ ٱلْأَمْثَالَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٧٤﴾

wa ya'budûna min dûni-L-Lâhi mâlâ yamliku lahum rizqam-mina-s-samâwâti wa-l-'arḍi šay'an walâ yastaṭi'ûna (73) falâ taḍribû li-L-Lâhi-l-'amṯâla 'inna-L-Lâha ya'lamu wa 'antum lâ ta'lamûna (74).

Ils adorent les divinités qui ne leur procurent aucun bien du ciel et de la terre et qui, du reste, n'ont aucun pouvoir (73) Ne prenez pas Allah comme point de comparaison. Allah sait comparer. Vous, vous ne savez pas (74).

Dieu, étant le seul bienfaiteur et dispensateur, s'étonne comment ces polythésites adorent d'autres divinités qui ne peuvent leur procurer

aucune nourriture ni descendre la pluie du ciel, soit pour eux, soit pour elles, et, du reste, elles sont incapables de rien faire. N'attribuez donc pas des égaux à Dieu en Le prenant comme point de comparaison. Dieu sait tout, tandis que vous, vous ne savez pas.

۞ ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا عَبْدًا مَّمْلُوكًا لَّا يَقْدِرُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَمَن رَّزَقْنَٰهُ مِنَّا رِزْقًا
حَسَنًا فَهُوَ يُنفِقُ مِنْهُ سِرًّا وَجَهْرًا هَلْ يَسْتَوُۥنَ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ بَلْ أَكْثَرُهُمْ
لَا يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾

ḍaraba-L-Lâhu maṯalan 'abdam mamlûka-l-lâ yaqdiru 'alâ šay'in wa ma-r-razaqnâhu minnâ rizqan ḥasanan fahuwa yunfiqu minhu sirran wa jahran hal yastawûna-l-ḥamdu-li-L-Lâhi bal 'akṯaruhum lâ ya'lamûna (75).

Allaht cite l'exemple de deux hommes, l'un est un esclave dépourvu de toute autorité, l'autre est un homme libre comblé de bienfaits et faisant secrètement et publiquement l'aumône. Est-il possible de mettre ces deux hommes sur le même pied? Non, par Allah, mais la majorité des hommes manque de jugement (75).

Ibn Abbas a commenté: «C'est la parable du croyant et de l'infidèle que propose Dieu. Ansi fut l'opinion de Qatada et Ibn Jarir: L'esclave ressemble à l'infidèle incapable, et le croyant est l'homme que Dieu lui a accordé d'amples ressources et qui en dépense en aumône secrètement et publiquement.

Comme la différence entre les deux est claire, seul l'idiot l'ignore. Louange à Dieu! La plupart d'entre les hommes ne savant pas.

وَضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا رَّجُلَيْنِ أَحَدُهُمَآ أَبْكَمُ لَا يَقْدِرُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَهُوَ
كَلٌّ عَلَىٰ مَوْلَىٰهُ أَيْنَمَا يُوَجِّههُّ لَا يَأْتِ بِخَيْرٍ هَلْ يَسْتَوِى هُوَ وَمَن يَأْمُرُ
بِٱلْعَدْلِ وَهُوَ عَلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿٧٦﴾

wa ḍaraba-L-Lâhu maṯala-r-rajulayni 'aḥduhumâ 'abkamu la yaqdiru 'alâ šay'in wahuwa kallun 'alâ mawlâhu 'aynamâ yuwajjih-hu lâ ya'ti

biḫayrin hal yastawi huwa wamay-ya'muru bi-l-'adli wahuwa 'alâ ṣirâṭim-mustaqîmin (67).

Allah cite aussi l'exemple de deux hommes: l'un est muet, propre à rien, à la charge de son maître, incapable de rendre le moindre service. Un tel homme peut-il être assimilé à un qui recommande le bien et suit la bonne voie? (76).

Moujahed a commenté: L'homme muet est l'idole qui ne profère aucun mot de bien, impuissant, et cependant il est à la charge de son propriétaire qui l'entretient. Quelque lieu il l'envoie, cet homme muet ne lui apporte aucune bien et ses efforts sont vains. Peut-on le comparer (cet homme ou cette idole) à celui qui ordonne l'équité et l'applique dans ses actes et paroles et qui suit une voie droite?

On a rapporté que ce verset fut révélé au sujet de 'Othman Ben 'Affan qui était un homme de bien et son domestique muet qui était à sa charge et qui refusait de se convertir.

وَلِلَّهِ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَمَآ أَمْرُ ٱلسَّاعَةِ إِلَّا كَلَمْحِ ٱلْبَصَرِ أَوْ هُوَ
أَقْرَبُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ (٧٧) وَٱللَّهُ أَخْرَجَكُم مِّنۢ بُطُونِ
أُمَّهَٰتِكُمْ لَا تَعْلَمُونَ شَيْـًٔا وَجَعَلَ لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۙ لَعَلَّكُمْ
تَشْكُرُونَ (٧٨) أَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَى ٱلطَّيْرِ مُسَخَّرَٰتٍ فِى جَوِّ ٱلسَّمَآءِ مَا
يُمْسِكُهُنَّ إِلَّا ٱللَّهُ ۗ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يُؤْمِنُونَ (٧٩)

wa-li-L-Lâhi ġaybu-s-samâwâti wa-l-'arḍi wamâ 'amru-s-sâ'ati 'illâ kalamḥi-l-baṣari 'aw huwa 'aqrabu 'inna-L-Lâha 'alâ kulli šay'in qadîrun (77) wa-L-Lâhu 'aḫrajakum mim-buṭûni 'ummahâtikkum lâ ta'lamûna šay'an wa ja'ala lakumu-s-sam'a wa-l-'abṣâra wa-l-'af'idata la'allakum taškurûna (78) 'alam yaraw 'ila-ṭ-ṭayri musaḫḫarâtin fî jawwi-s-samâ'i mâ yumsikuhunna 'illâ-L-Lâhu 'inna fî ḏâlika la'âyâti-l-liqawmi-y-yu'minûna (79).

Allah détient les mystères des cieux et de la terre. La fin du monde se produira en un clin d'œil ou plus rapidement encore. Allah est tout-puissant (77) Allah vous tire du sein de vos mères, dépourvus de toute sensibi-

lité. Il vous donne l'ouïe, la vue et l'intelligence. Lui en serez-vous reconnaissants? (78) Voyez les oiseaux s'ébattre librement dans le ciel. D'où leur vient cette aptitude? sinon d'Allah. N'y a-t-il pas là un indice pour qui croit? (79).

Dieu seul connait les mystères des cieux et de la terre et ne montre à personne le secret de son mystère sauf à celui qu'il agrée. Nul ne peut s'opposer à sa décision ou repousser son décret. Lorsqu'Il veut créer une chose, Il lui dit: «Sois» et elle est. L'ordre concernant l'Heure sera comme un clin d'œil ou plus bref encore.

Puis Il rappelle aux hommes qu'Il les a tirés des seins de leurs mères. Ils ne savaient rien. Il leur donne l'ouïe pour entendre les voix, la vue pour distinguer et voir les choses, l'intelligence. Ces sens s'élaborent progressivement chez l'homme au fur et à mesure qu'il grandisse et une fois devenu pubère et sensé doit user ses sens et ses organes pour se soumettre aux enseignements de Dieu.

Abou Houraira rapporte que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu le Très-Haut dit: «Quiconque sera hostile à l'un de Mes élus Je lui déclarerai la guerre. Tout ce par quoi Mon adorateur se rapprochera de Moi, me sera plus agréable que l'accomplissement des devoirs que Je lui ai prescrits. Mon adorateur ne cesse de se rapprocher de Moi par des prières surérogatoires en sorte que Je l'aime, et quand Je l'aime, Je serai son oreille par laquelle il entendra, son œil avec lequel il verra, sa main avec laquelle il frappera, son pied avec lequel il marchera. Quand il Me demandera une chose Je la lui accorderai. S'il m'appellera Je lui répondrai. S'il se réfugiera auprès de Moi, Je le protégerai. Je ne retarde pas une chose que Je dois faire comme Je retarde pour le croyant la mort qui lui serait pénible, car Je répugne à lui faire du mal, mais la mort est inévitable» **(Rapporté par Mouslim)**[1].*

---

(1) جاء في صحيح البخاري عن أبي هريرة، عن رسول الله ﷺ أنه قال: «يقول تعالى: من عادى لي ولياً فقد بارزني بالحرب، وما تقرّب إليّ عبدي بشيء أفضل من أداء ما افترضت عليه، ولا يزال عبدي يتقرب إليّ بالنوافل حتى أحبه، فإذا أحببته كنت سمعه الذي يسمع به، وبصره الذي يبصر به ويده التي يبطش بها، ورجله التي يمشي بها، ولئن سألني لأعطينه، ولئن دعاني لأجيبنه، ولئن استعاذ بي لأعيذنه، وما ترددت في شيء أنا فاعله ترددي في قبض نفس عبدي المؤمن، يكره الموت وأكره مساءته، ولا بد له منه».

On entend par ce hadith que lorsque l'homme est sincère en s'acquittant des obligations que Dieu lui a prescrites, il n'entend ni voit que ce qui plait à Dieu, il ne frappe ni se conduit que comme Dieu lui ordonne, bref tout ce qu'il fait est en vue d'obtenir la satisfaction de Dieu à Lui la puissance et la gloire.

Dieu a donné l'ouïe, la vue et l'intelligence à l'homme pour Lui être reconnaissant. Puis Il lui demande de regarder l'oiseau qui voltige entre ciel et terre en usant ses deux ailes par le pouvoir de Dieu qui lui a accordé cette capacité comme Il le montre également dans ce verset: **«Ne voient-ils pas les oiseaux voler et planer au-dessus de leurs têtes? Qui les maintient en suspens, si ce n'est le Miséricordieux. Il a tout prévu»** [Coran LXVII, 19] Il y a là vraiment des signes pour ceux qui croient.

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّنۢ بُيُوتِكُمْ سَكَنًا وَجَعَلَ لَكُم مِّن جُلُودِ ٱلْأَنْعَٰمِ بُيُوتًا تَسْتَخِفُّونَهَا
يَوْمَ ظَعْنِكُمْ وَيَوْمَ إِقَامَتِكُمْ وَمِنْ أَصْوَافِهَا وَأَوْبَارِهَا وَأَشْعَارِهَآ أَثَٰثًا وَمَتَٰعًا إِلَىٰ
حِينٍ ﴿٨٠﴾ وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّمَّا خَلَقَ ظِلَٰلًا وَجَعَلَ لَكُم مِّنَ ٱلْجِبَالِ
أَكْنَٰنًا وَجَعَلَ لَكُمْ سَرَٰبِيلَ تَقِيكُمُ ٱلْحَرَّ وَسَرَٰبِيلَ تَقِيكُم بَأْسَكُمْ
كَذَٰلِكَ يُتِمُّ نِعْمَتَهُۥ عَلَيْكُمْ لَعَلَّكُمْ تُسْلِمُونَ ﴿٨١﴾ فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ
ٱلْمُبِينُ ﴿٨٢﴾ يَعْرِفُونَ نِعْمَتَ ٱللَّهِ ثُمَّ يُنكِرُونَهَا وَأَكْثَرُهُمُ ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٣﴾

wa-L-Lâhu ja'ala lakum mim buyûtikum sakanan wa ja'ala lakum min julûdi-l-'an'âmi buyûtan tastaḥiffûnahâ yawma ẓa'nikum wa yawma 'iqâmatikum wa min 'aṣwâfihâ wa 'awbârihâ wa 'aš'ârihâ 'aṯâtan wa matâ'an 'ilâ ḥînin (80) wa-L-Lâhu ja'ala lakum mimmâ ḫalaqa ẓilâlan wa ja'ala lakum mina-l-jibâli 'aknânan wa ja'ala lakum sarâbîla taqîkumu-l-ḥarra wa sarâbîla taqîkum ba'sakum kaḏâlika yutimmu ni'matahû 'alaykum la'allakum tuslimûna (81) fa'in tawallaw fa'innama 'alayka-l-balâġu-l-mubînu (82) ya'rifûna ni'mata-L-Lâhi ṯumma yunkirûnaha wa 'akṯaru-humu-l-kâfirûna (83).

Allah vous a donné des matériaux pour construire vos demeures, des peaux de bêtes pour fabriquer des tentes légères que vous transportez et montez facilement. Avec la laine, le poil et les crins du bétail, vous fabri-

quez des objets et des ustensiles (80) Allah vous fait profiter des ombrages de la création, des retraites qu'offrent les montagnes. Il vous procure aussi des vêtements pour vous défendre contre la chaleur des armures pour vous protéger contre les coups. Ainsi Il porte au comble ses bienfaits. Peut-être vous convertirez-vous? (81) Qu'importe, apès cela, qu'ils te tournent le dos. Ta mission se réduit à avertir (82) Les hommes n'ignorent pas tous ces bienfaits. Et pourtant ils les nient. La plupart sont impies (83) .

Dieu énumère entre autres bienfaits qu'a accordés à Ses serviteurs ceux-ci: Les demeures pour s'y abriter et s'en servir pour d'autres usages; les peaux de bêtes pour en faire de tentes qu'ils trouvent légères à transporter là où ils se déplacent: le poil, la laine et les crins du bétail pour en fabriquer des objets d'un usage précaire comme les ustensiles, les tapis et les vêtements.

Dieu a créé les arbres afin que les hommes s'abritent sous leurs ombrages au moment de la chaleur, les montagnes comme abris et forteresses, les fibres textiles comme la laine, le coton et le lin pour en confectionner des vêtements soit contre les coups soit contre la chaleur ou le froid: Ainsi Il parachève ses bienfaits envers les hommes en pourvoyant à leurs besoins, peut-être convertiront-ils, se soumettront-ils à Ses ordres et Lui seront-ils reconnaissants.

Mais hélas! Les hommes reconnaissent ces bienfaits mais ne tardent pas à les nier en adorant d'autres divinités que Lui.

Moujahed rapporte qu'un bédouin vint trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui posa des questions. Il lui récita: «**Allah vous a donné des matériaux pour construire vos demeures**». Le bédouin répondit: C'est entendu». Le Prophète poursuivit: «**des peaux de bêtes pour fabriquer des tentes légères**». Entendu, s'écria le bédouin. En lui récitant le reste des versets, et arrivant à ces paroles divines: «**Ainsi Il porte au comble Ses bienfaits. Peut-être vous convertirez-vous?**» A ces mots le bédouin montra les talons. Dieu fit descendre à la suite ce verset: «**Les hommes n'ignorent pas tous ces bienfaits. Et pourtant ils les nient**» ***(Rapporté par Ibn Abi Hatem).***

وَيَوْمَ نَبْعَثُ مِن كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا ثُمَّ لَا يُؤْذَنُ لِلَّذِينَ كَفَرُوا وَلَا هُمْ

يُسْتَعْتَبُونَ ﴿٨٤﴾ وَإِذَا رَءَا ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ٱلْعَذَابَ فَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُمْ وَلَا هُمْ
يُنظَرُونَ ﴿٨٥﴾ وَإِذَا رَءَا ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ شُرَكَآءَهُمْ قَالُوا۟ رَبَّنَا هَٰٓؤُلَآءِ
شُرَكَآؤُنَا ٱلَّذِينَ كُنَّا نَدْعُوا۟ مِن دُونِكَ فَأَلْقَوْا۟ إِلَيْهِمُ ٱلْقَوْلَ إِنَّكُمْ لَكَٰذِبُونَ
﴿٨٦﴾ وَأَلْقَوْا۟ إِلَى ٱللَّهِ يَوْمَئِذٍ ٱلسَّلَمَ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٨٧﴾
ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ زِدْنَٰهُمْ عَذَابًا فَوْقَ ٱلْعَذَابِ بِمَا كَانُوا۟
يُفْسِدُونَ ﴿٨٨﴾

wa yawma nab‘aṯu min kulli ’ummatin šahîdan ṯumma lâ yu’ḏanu li-l-laḏîna kafarû walâ hum yusta‘tabûna (84) wa ’iḏâ ra’â-l-laḏîna ẓalamû-l-‘aḏâba falâ yuḥaffafu ‘anhum walâ hum yunẓarûna (85) wa ’iḏâ ra’â-l-laḏîna ’ašrakû šurakâ’ahum qâlû rabbanâ hâ’ulâ’i šurakâ’unâ-l-laḏîna kunnâ nad‘û min dunika fa’alqaw ’ilayhimu-l-qawla ’innakum lakâḏ-ibûna (86) wa’alqaw ’ilâ-L-Lâhi yawma’iḏini-salama wa ḍalla ‘anhum mâ kânû yaftarûna (87) ’al-laḏîma kafarû wa ṣaddû ‘an sabîli-L-Lâhi zidnâhum ‘aḏâban fawqa-l-‘aḏâbi bimâ kânû yufsidûna (88).

Un jour viendra où nous susciterons de chaque peuple un témoin. Ce jour-là, les infidèles ne seront pas admis à présenter des excuses et aucune excuse ne sera valable (84) Amenés au lieu de leur supplice, les coupables ne bénéificieront d'aucun adoucissement ni d'aucun répit. (85) Lorsque les idolâtres apercevront les divinités qu'ils auront associées à Allah, ils s'exclameront, voilà les divinités que nous avons adorées en dehors de Toi». Mais celles-ci répliqueront: «Vous mentez» (86) Ce jour-là, les idolâtres se soumettront à Allah et ils invoqueront en vain les faux dieux qu'ils auront inventés. (87) Ceux qui n'auront pas cru et auront détourné les autres de la foi, nous leur infligerons supplice sur supplice en punition de leurs crimes (88).

Au jour du jugemet dernier tous les hommes seront comparus devant Dieu. Ce jour-là Il ressuscitera de chaque peuple un témoin qui sera le Prophète qui leur a été envoyé, qui témoignera de l'incrédulité des idolâtres qui présenteront des excuses mais Dieu ne les acceptera point. **«Ce jour-là, les hommes seront muets de terreur, leurs excuses ne se-**

ront pas admises» [Coran LXXVII, 35-36]. Leur supplice ne sera pas allégé fut-ce pour une heure et ils n'auront point de répit.

Lorsque les idolâtres verront les divinités qu'ils ont associées à Dieu, ils s'écrieront: «Notre Seigneur, voilà les divinités que nous avons adorées et invoquées en dehors de Toi». Celle-ci leur répondront: «Vous mentez, ce n'est pas nous qui vous avons ordonné de nous adorer. Voilà le sens de ces dires de Dieu: **«Quel plus grand égaré que celui qui prie en dehors de Dieu une idole muette jusqu'au jour de la résurrection! une idole indifférente à ses supplices»** [Coran XLVI, 5].

Ils offriront alors à Dieu leur soumission **«C'est alors qu'ils entendront bien et verront bien le jour où ils comparaitront devant nous»** [Coran XIX, 38]. Les coupables seront dans une attitude humiliée et invoqueront en vain les faux dieux qu'ils auront inventés. Dieu alors infligera supplice sur supplice à ceux qui sont incrédules et à ceux qui écartent les hommes de la foi et du chemin de Dieu. Comme en ce jour-là les croyants occuperont des rangs différents au Paradis en fonction de leur foi et leurs bonnes actions, ainsi les infidèles subiront différents châtiment dont la gravité dépendra aussi de degré de leur incrédulité et de leurs mauvaises actions comme le montre ce verset: **«Le supplice sera double pour tous. Mais vous ne savez pas ce qui vous attend»** [Coran VII, 38].

وَيَوْمَ نَبْعَثُ فِي كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا عَلَيْهِم مِّنْ أَنفُسِهِمْ ۖ وَجِئْنَا بِكَ شَهِيدًا عَلَىٰ
هَٰؤُلَاءِ ۚ وَنَزَّلْنَا عَلَيْكَ الْكِتَابَ تِبْيَانًا لِّكُلِّ شَيْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً وَبُشْرَىٰ
لِلْمُسْلِمِينَ ﴿٨٩﴾

wa yawma nab'aṯu fî kulli 'ummatin šahîdan 'alayhim min 'anfusihim wa ji'nâ bika šahîdan 'alâ hā'ulā'i wa nazzalnâ 'alayka-l-kitâba tibyânan likulli šay'in wa hudan wa raḥmatan wa bušrâ li-l-muslimîna (89).

Un jour viendra où nous susciterons de chaque peuple un témoin qui déposera contre les siens. Nous t'appellerons alors pour que tu déposes contre ton propre peuple. Nous t'avons envoyé un Livre qui donne l'explication de toute chose, qui est à la foi un guide une bénédiction et une bonne nouvelle pour les croyants (89).

Dieu fait connaître à Son Prophète Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - qu'il sera appelé à témoigner contre sa communauté tout comme les autres Prophètes qui témoigneront contre les leurs. En ce jour-là notre maître (Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -) jouira d'une très haute considération et d'un grand honneur et occupera la poste glorieux qui lui est réservé.

«Nous t'avons envoyé un Livre qui donne l'explication de toute chose». Moujahed a limité cette explication au licite et à l'illicite, mais Ibn Mass'oud, dont son opinion s'avère être plus logique, a dit que le Coran renferme toute science utile, les évènements passés et les autres à venir, le licite et l'illicite, et tout ce dont les hommes ont besoin de savoir pour leur foi, leur subsistance et leur rassemblement. Ce Livre est aussi une Direction pour les cœurs, une miséricorde et une bonne nouvelle pour les croyants.

۞ إِنَّ ٱللَّهَ يَأْمُرُ بِٱلْعَدْلِ وَٱلْإِحْسَٰنِ وَإِيتَآيِٕ ذِى ٱلْقُرْبَىٰ وَيَنْهَىٰ عَنِ ٱلْفَحْشَآءِ
وَٱلْمُنكَرِ وَٱلْبَغْىِ ۚ يَعِظُكُمْ لَعَلَّكُمْ تَذَكَّرُونَ ﴿٩٠﴾

'inna-L-Lâha ya'muru bi-l-'adli wa-l-'ihsâni wa 'itâ'i dî-l-qurbâ wa yanhâ 'an-i-l-fahšâ'i wa-l-munkari wa-l-bagyi ya'izukum la'allakum tadakkarûna (90).

Allah commande la justice et la philanthropie. Il commande de venir en aide à ses proches. Ils réprouve l'indécence, le despotisme, et l'iniquité. Vous voilà prévenus. A vous d'en profiter (90).

Dieu ordonne à Ses serviteurs d'être justes et charitables. La justice comme l'a expliquée Ibn Abbas consiste à attester qu'il n'y a d'autre divinité que Dieu. Quant à Soufian Ben Ouyayna, il a précisé: La justice citée dans ce verset signifie que tout homme qui fait une œuvre en vue de Dieu secrètement ou publqiuement doit avoir la même intention sans préférer l'une à l'autre, et la charité (ihsan) implique que ce qu'il fait secrètement soit meilleur que ce qu'il fait publiquement tant que cela est fait pour Dieu.

«Il commande de venir en aide à ses proches» en maintenant le lien du sang et en dépensant pour les proches comme Il l'ordonne: **«Rem-**

plis tes obligations envers tes proches, les pauvres et les voyageurs. Ne sois point prodigue» [Coran XVII, 26].

«Il réprouve l'indécence, le despotisme et l'inquité» L'indécence est tout ce qui est turpitude apparente ou cachée, ainsi que tous les actes repréhensibles. Quant à l'iniquité, elle est le fait de traiter les autres avec injustice. A ce propos l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Les péchés que commettent les gens et qui méritent le prompt châtiment dans ce bas monde et un autre réservé dans l'au-delà sont: l'injustice, la rupture du lien du sang...»* ***(Rapporté par Tabarani)***[1].

«Vous voilà prévenus» Dieu vous exhorte à faire le bien peut-être les hommes réfléchiront-ils! Et Ibn Mass'oud de commenter: «Le verset le plus exhaustif dans le Coran est celui-ci: **«Allah commande la justice et la philanthiopie»** Qatada, quant à lui, a dit: «Toute bonne conduite et tout bon caractère que les hommes pratiquaient du temps de l'ignorance (Jahilia),,Dieu les a commandés. D'autre part, Dieu a interdit tout ce qui était mauvais caractère et acte blâmable».

A cet égard 'Oumayr rapporte d'après son père le récit suivant: «Aktham Ben Saïfi eut vent de la venue du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -. Voulant se rendre chez lui, ses concitoyens l'interdirent en lui disant: «Tu es notre chef, il ne te sied pas d'aller le voir». Il leur répondit: «Alors que certains d'entre vous se chargent de m'apporter de ses nouvelles et de lui faire connaître les miennes». Il choisit deux hommes pour remplir cette mission.

Les deux hommes vinrent trouver le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - et lui dirent: «Nous sommes les émissaires de Aktham Ben Saïfi. Il nous a chargé de te demander: «Qui es-tu et quelle est ta mission?» Il leur répondit: «Je suis Mouhammed Ben Abdullah, et je suis le serviteur de Dieu et Son Envoyé». Puis il leur récita: **«Allah commande la justice et la philanthropie»**. Ils lui demandèrent de leur répéter le verset. Il s'exécuta et les deux hommes le retinrent par cœur.

---

(1) جاء في الحديث: «ما من ذنب أجدر أن يعجل الله عقوبته في الدنيا مع ما يدخر لصاحبه في الآخرة من البغي وقطيعة الرحم» رواه الطبراني.

En retournant chez Aktham ils lui dirent: «Il est si modeste et n'a pas voulu se vanter de sa généalogie, mais, en vérité, il est issu d'une souche très honorable parmi les tribus de Moudar. Il nous a récité ce verset que nous avons retenu.» En entendant le verset Aktham s'écria: «Je vois qu'il ordonne la bonne morale et interdit la mauvaise. Conformez-vous-y, soyez les pionniers et ne soyez pas les derniers».

'Othman Ben Abi Al-'As raconte: «J'étais chez l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - quand il fixa ses regards quelque part puis il me dit: «Je viens de recevoir Gabriel qui m'a ordonné de placer ce verset dans cette sourate: **«Allah commande la justice et la philanthropie».**

وَأَوْفُوا۟ بِعَهْدِ ٱللَّهِ إِذَا عَـٰهَدتُّمْ وَلَا تَنقُضُوا۟ ٱلْأَيْمَـٰنَ بَعْدَ تَوْكِيدِهَا وَقَدْ
جَعَلْتُمُ ٱللَّهَ عَلَيْكُمْ كَفِيلًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا تَفْعَلُونَ ﴿٩١﴾ وَلَا تَكُونُوا۟
كَٱلَّتِى نَقَضَتْ غَزْلَهَا مِنۢ بَعْدِ قُوَّةٍ أَنكَـٰثًا تَتَّخِذُونَ أَيْمَـٰنَكُمْ دَخَلًۢا بَيْنَكُمْ
أَن تَكُونَ أُمَّةٌ هِىَ أَرْبَىٰ مِنْ أُمَّةٍ ۚ إِنَّمَا يَبْلُوكُمُ ٱللَّهُ بِهِۦ ۚ وَلَيُبَيِّنَنَّ لَكُمْ يَوْمَ
ٱلْقِيَـٰمَةِ مَا كُنتُمْ فِيهِ تَخْتَلِفُونَ ﴿٩٢﴾

wa 'awfû bi'ahdi-L-Lâhi 'iḏâ 'âhattum walâ tanquḍû-l-'aymâna ba'da tawkîdihâ waqad ja'altumu-Lâha 'alaykum kafîlan 'inna-L-Lâha ya'lamu mâ taf'alûna (91) walâ takûnû ka-l-latî naqaḍat ġazlahâ mim ba'di quwwatin 'ankâṭan tattaḫiḏûna 'aymânakum daḫalam-baynakum 'an takûna 'ummatun hiya 'arbâ min 'ummatin 'innamâ yablûkumu-L-Lâhu bihî walayubayyinanna lakum yawma-l-qiyâmati mâ kuntum fîhi taḫtalifûna (92).

Soyez fidèles aux engagements que vous avez pris au nom d'Allah. Ne violez pas les serments devenus définitifs. N'oubliez pas, en effet, que vous en avez appelé au témoignage d'Allah. Il est informé de tout ce que vous faites. (91) N'imitez pas cette femme qui brouille tout à coup la laine qu'elle a soigneusement filée. Ne trahissez pas la parole donnée du fait qu'un clan l'emporte sur l'autre. C'est là une occasion pour Allah de vous éprouver. Il vous expliquera, au jour de la résurrection, ce qui faisait l'objet de vos différends (92).

Dieu ordonne aux hommes de tenir et respecter leurs engagements et les serments solennellement prêtés. Il n'y a aucune contradiction entre ce verset: «**Ne violez pas les serments devenus définitifs**» et ces dires de Dieu: «**N'usez pas du nom d'Allah dans vos serments**» [Coran II, 224]. Car en les trahissant, les hommes doivent faire une expiation mais il vaut mieux qu'ils les respectent: «**Telles sont les peines attachées à la violatoin de vos serments. Respectez vos serments**» [Coran V, 89]. Même l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -, dans un hadith cité dans les deux Sahihs, a dit: ***«Quant à moi, si Dieu le veut, je ne fais un serment au nom de Dieu et je trouve qu'il y a mieux à faire, j'expie mon serment et je fais ce qu'il y a mieux à faire».***

Les serments qui entrent dans le verset: «**Ne violez pas les serments devenus définitifs**» concernent les engagements et les pactes et non ceux qui sont les sujets d'un acte à faire ou un autre à s'en s'abstenir. Et Moujahed a précisé qu'il s'agit d'un pacte conclu du temps de la Jahilia. A cet égard l'imam Ahmed rapporte d'après Joubaïr Ben Mot'em que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Pas de pacte dans l'Islam. Mais tout pacte conclu du temps de la Jahilia, l'Islam ne fait que le consolider»* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1]. Cela signifie que l'Islam n'a besoin d'aucun pacte comme on le faisait du temps de la période préislamique, et le fait de s'attacher à l'Islam est amplement suffisant.

En interprétant ces dires de Dieu: «**Soyez fidèles aux engagements que vous avez pris au nom d'Allah**» Bouraïda a dit: «Ce verset fut descendu au sujet de l'allégeance sur l'Islam. Le verset leur ordonne d'être fidèles à ce serment sans le trahir, et que le nombre faible des musulmans par rapport à la multitude des polythéistes ne doit pas les porter à la violation de ce serment». Dieu certes voit toutes les actions des hommes.

A ceux qui violent leurs serments, Dieu propose la parabole d'une femme qui défait le fil de sa quenouille brin par brin après l'avoir soli-

---

(1) روى الإمام أحمد عن جبير بن مطعم قال؛ قال رسول الله ﷺ: «لا حلف في الإسلام، وإيما حلف كان في الجاهة فإنه لا يزيده الإسلام إلا شدة» رواه أحمد ومسلم.

dement tordu, en prenant de leurs serments un sujet d'intrigue et de tromperie entre eux, et en estimant qu'une communauté l'emportera sur une autre. En d'autre terme: vous faites un serment à une partie de gens pour les rassurer, et une fois devenus capables d'eux vous les trahissez. Dieu vous a interdit un tel agissement.

Quant à l'interprétation de Moujahed, elle est la suivante: «Ils concluaient un pacte avec des gens qui les trouvaient plus puissants qu'eux. Mais s'ils constataient que d'autres étaient plus forts que les premiers, ils trahissaient leur pacte pour conclure un autre avec ces derniers».

«C'est là une occasion pour Allah de vous éprouver» Cela signifie, d'après Ibn Jarir, que les gens doivent respecter leurs serments et pactes sans les trahir ou les violer, car **«Il vous expliquera, au jour de la résurrection, ce qui faisait l'objet de vos différends»** et les raisons de vos dissensions pour vous rétribuer selon vos actions.

وَلَوْ شَاءَ اللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَاحِدَةً وَلَٰكِن يُضِلُّ مَن يَشَاءُ وَيَهْدِي مَن
يَشَاءُ ۚ وَلَتُسْأَلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾ وَلَا تَتَّخِذُوا أَيْمَانَكُمْ دَخَلًا بَيْنَكُمْ
فَتَزِلَّ قَدَمٌ بَعْدَ ثُبُوتِهَا وَتَذُوقُوا السُّوءَ بِمَا صَدَدتُّمْ عَن سَبِيلِ اللَّهِ ۖ وَلَكُمْ عَذَابٌ
عَظِيمٌ ﴿٩٤﴾ وَلَا تَشْتَرُوا بِعَهْدِ اللَّهِ ثَمَنًا قَلِيلًا ۚ إِنَّمَا عِندَ اللَّهِ هُوَ خَيْرٌ لَّكُمْ إِن
كُنتُمْ تَعْلَمُونَ ﴿٩٥﴾ مَا عِندَكُمْ يَنفَدُ ۖ وَمَا عِندَ اللَّهِ بَاقٍ ۗ وَلَنَجْزِيَنَّ الَّذِينَ
صَبَرُوا أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾

walaw šâ'’a-L-Lâhu laja‘alakum ’ummatan wahidatan walâkiy-yudillu may-yašâ'’u wa yahdî ma-y-yašâ'’u wa latus’alunna ‘ammâ kuntum ta‘malûna (93) walâ tattahidû ’aymânakum dahalam baynakum fatazilla qadamum ba‘da tubûtihâ wa tadûqu-s-sû’a bimâ sadadtum ‘an sabîli-L-Lâhi walakum ‘adâbun ‘azîmun (94) walâ taštarû bi‘ahdi-L-Lâhi tamanan qalîlan ’innamâ ‘inda-L-Lâhi huwa hayru-l-lakum ’in kuntum ta‘lamûna (95) mâ ‘indakum yanfadu wamâ ‘inda-L-Lâhi bâqin wa la najziyanna-l-ladîna sabarû ’ajrahum bi ’ahsani mâ kânû ya‘malûna (96).

Si Allah l'avait voulu, Il aurait fait de vous un seule peuple. Mais il

égare ou se concilie qui Il veut. Vous aurez à rendre compte de toutes vos actions (93) Ne vous servez pas des serments pour vous tromper les uns les autres. C'est comme si le sol se dérobait sous un pied qui vient de se poser. Vous subirez un châtiment pour vous être écartés de la voie d'Allah. Et ce châtiment sera implacable (94) Ne trahissez pas la parole d'Allah pour un vil profit. Ce qu'Allah vous réserve est plus profitable, si vous réfléchissez (95) Vos biens sont périssables, les biens d'Allah sont éternels. Les persévérants recevront une récompense supérieure à leurs œuvres (96).

Si Dieu l'avait voulu, certes, Il aurait fait des hommes une communauté unique sans qu'une inimitié ou une hostilité ne les divise. Mais Il dirige qui Il veut et égare qui Il veut, et au jour du jugement dernier, Il les interrogera sur toutes leurs actions sans omettre aucune.

Puis Il met Ses serviteurs en garde de faire de leurs serments un sujet de tromperie et d'intrigue, et alors le pied broncherait après avoir été ferme. C'est un exemple que Dieu leur donne de celui qui, une fois se trouvant dans la voie droite, il s'en écarte à cause de la violation de ses serments et qui portent sur le détournement de la voie de Dieu.

En d'autre terme, lorsque l'infidèle s'assure que le croyant a pris un engagement vis-à-vis de lui, puis le trahit, alors l'infidèle n'aurait aucune confiance en la religion et le croyant l'aurait, par ce fait, détourné de la foi et de se convertir. Voilà le sens des paroles divines: «**Vous subirez un châtiment pour vous être écartés de la voie d'Allah**».

«**Ne trahissez pas la parole d'Allah pour un vil profit**» C'est à dire ne troquez pas à vil prix le pacte que vous avez conclu avec Dieu en vous contentant des biens éphémères de ce monde, car même si l'homme aura possédé de richesses, autant que les bas monde puisse contenir, ce que Dieu lui réserve auprès de Lui est encore plus supérieur, et ceci ne sera que pour ceux qui auront cru, respecté leur pacte et espéré la récompense céleste. «**Vos biens sont périssables**» quelle que soit leur valeur car ils ne cessent d'épuiser, mais «**les biens d'Allah sont éternels**» et demeurent pour toujours.

«**Les persévérants recevront une récompense supérieure à leurs œuvres**» Cela constitue comme un serment de Dieu qu'Il accordera la belle récompense et le Paradis à ceux qui auront été constants en fonction de leurs meilleurs œuvres.

مَنْ عَمِلَ صَٰلِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَنُحْيِيَنَّهُۥ حَيَوٰةً طَيِّبَةً ۖ وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٧﴾

man ‘amila ṣâliḥan min ḏakarin ’aw ’unṯâ wahuwa mu’minun falanuḥyiyannahû ḥayâtan ṭayyibatan wa lanajziyannahum ’ajrahum bi ’aḥsani mâ kânû ya‘malûna (97).

Quiconque, mâle ou femelle, fait le bien tandis qu'il est croyant, sûrement Nous lui ferons vivre une excellente vie. Nous leur donnerons leur récompense en fonction de leurs meilleures actions (97).

Dieu promet à tout croyant mâle on femelle, qui fait des œuvres pies en se conformant aux enseignements contenus dans le Coran et à la sunna du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue -, tandis que son cœur croit en Dieu et en Son Envoyé, celui-là Dieu le rétribuera de la plus belle récompense et le fera vivre une excellente vie.

Que signifie l'excellente vie?.

Ibn Abbas et d'autres ont dit qu'elle est celle qui lui procure les biens licites et bons.

Ali Ben Abi Taleb a précisé qu'elle est la sobriété.

Al-Hassan, Moujahed et Qatada ont déclaré qu'elle est le Paradis.

Quant à Al-Dahak, il a dit qu'elle est l'adoration dans le bas monde et les biens licites.

En vérité, la vie excellente renferme tout cela, la preuve en est ce hadith rapporté par l'imam Ahmed d'après Abdullah Ibn Omar où l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Réussira quiconque s'est converti à l'Islam, a reçu de biens qui lui suffisent et s'est contenté de ce que Dieu lui a accordé»*[1].

L'imam Ahmed cite églement le hadith rapporté par Anas Ben Ma-

---

(١) جاء في الحديث الذي رواه الإمام أحمد عن عبد الله بن عمر أن رسول الله ﷺ قال: «قد أفلح من أسلم، ورزق كفافاً، وقنعه الله بما آتاه».

lek que l'Envoyé de Dieu - qu'Aliah le bénisse et le salue - a dit: *«Dieu ne fera pas tort à un croyant pour une bonne action qu'il a faite, Il lui donnera des biens de ce monde et le rétribuera dans la vie future. Quant à l'incrédule, Il lui accordera des biens pour ses bonnes actions qu'ils a commises en vue de Dieu dans le bas monde, de sorte que, dans la vie future, il n'aura aucune bonne action pour en être rétribué»* ***(Rapporté par Ahmed et Mouslim)***[1].

فَإِذَا قَرَأْتَ الْقُرْآنَ فَاسْتَعِذْ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ (٩٨) إِنَّهُ لَيْسَ لَهُ سُلْطَانٌ
عَلَى الَّذِينَ آمَنُوا وَعَلَى رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ (٩٩) إِنَّمَا سُلْطَانُهُ عَلَى الَّذِينَ
يَتَوَلَّوْنَهُ وَالَّذِينَ هُم بِهِ مُشْرِكُونَ (١٠٠)

fa'id̲â qara'ata-l-Qur'âna fasta'id̲ bi-L-Lâhi mina-š-šayṭâni-r-rajîmi (98) 'innahû laysa lahû sulṭânun 'alâ-l-lad̲îna 'â manû wa 'alâ rabbihim yatawakkalûna (99)/'innamâ sulṭânuhû 'alâ-l-lad̲îna yatawallawnhû wa-l-lad̲ îna hum bihî mušrikûna (100).

Quand vous lisez le Coran, cherchez refuge en Allah contre Satan le maudit (98) Satan est démuni contre ceux qui croient en Allah et se fient à Lui. (990 Il n'a de de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour patron et qui le font participer à leur vie (100).

La majorité des ulémas ont jugé que la demande du refuge auprès de Dieu contre Satan avant la lecture du Coran est une recommandation et non plus une obligation. Nous avons parlé de cela en commentant la Fatiha, la permière sourate du Coran.

Satan n'a aucun pouvoir sur les croyants ni sur ceux qui se confient à Dieu. Et Al-Thawri de commenter: Le démon est démuni de toute autorité sur des gens qui commettent une faute mais ne tardent pas à s'en repentir. Son autorité s'étend seulement sur les infidèles qui l'ont pris pour patron.

---

(1) عن أنس ابن مالك قال، قال رسول الله ﷺ: «إن الله لا يظلم المؤمن حسنة يعطى بها في الدنيا ويثاب عليها في الآخرة، وأما الكافر فيطعم بحسناته في الدنيا، حتى إذا أفضى إلى الآخرة لم تكن له حسنة يعطى بها خيراً» أخرجه أحمد ومسلم في صحيحه.

وَإِذَا بَدَّلْنَآ ءَايَةً مَّكَانَ ءَايَةٍ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا يُنَزِّلُ قَالُوٓا۟ إِنَّمَآ أَنتَ
مُفْتَرٍۭ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٠١﴾ قُلْ نَزَّلَهُۥ رُوحُ ٱلْقُدُسِ مِن رَّبِّكَ بِٱلْحَقِّ
لِيُثَبِّتَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَهُدًى وَبُشْرَىٰ لِلْمُسْلِمِينَ ﴿١٠٢﴾

wa 'id̲â baddalnâ 'âyatan makâna 'âyatin wa-L-Lâhu 'a'lamu bimâ yunazzilu qâlû 'innamâ 'anta muftarim bal 'akt̲aruhum lâ ya'lamûna (101) qul nazzalahû rûḥul-qudusi mi-r-rabbika bi-l-ḥaqqi liyut̲abbita-l-lad̲îna 'âmanû wa hudan wa bušrâ li-l-muslimîna (102).

Si nous substituons une révélation à une autre -et qui mieux qu'Allah connait ce qu'Il révèle-ils le traitent de menteur. Hélas! ils forment une masse ignorante (101). Réponds que l'Esprit Saint t'a transmis la nouvelle révélation de la part de ton Seigneur et qu'elle constitue la vérité. Allah a voulu ainsi affermir les croyants, leur apporter une direction et une bonne nouvelle (102).

Dieu montre la faiblesse d'esprit chez les idolâtres et le manque de leur foi même sa perte. Car chaque fois qu'un verset abrogea un autre, ils dirent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Tu n'es qu'un faussaire» mais ils ignorèrent que Dieu fait ce qu'Il veut.

En commentant l'expression: «**Si nous substituons une révélation à une autre**» Moujahed a dit: «Cela signifie que Dieu ôte un verset pour affermir un autre à sa place, ce qui est pareil aux dires de Dieu: «**Toute révélation abrogée ou devenue caduque sera remplacée par une autre**» [Coran II, 106].

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - de répondre aux infidèles que c'est bien Gabriel, l'Esprit Saint, qui fait descendre ces révélations avec la vérité, pour «**affermir les croyants, leur apporter une direction et une bonne nouvelle**» afin q'ils y croient et leurs cœurs s'humilient.

وَلَقَدْ نَعْلَمُ أَنَّهُمْ يَقُولُونَ إِنَّمَا يُعَلِّمُهُۥ بَشَرٌ ۗ لِّسَانُ ٱلَّذِى يُلْحِدُونَ إِلَيْهِ
أَعْجَمِىٌّ وَهَٰذَا لِسَانٌ عَرَبِىٌّ مُّبِينٌ ﴿١٠٣﴾

walaqad na'lamu 'annahum yaqûlûna 'innamâ yu'allimuhû bašaru-l-lisâ-

nu-l-ladî yulhidûna 'ilayhi a'jamiyyun wa hâdâ lisânun 'arabiyyum mubînun (103).

Ils prétendent, nous le savons, que c'est un homme qui te divulgue tes révélations. Et pourtant l'homme qu'ils visent ainsi parle une langue étrangère. Alors que tes révélations sont faites dans un pur arabe (103).

Entre autres prétentions que les infidèles propageaient, ils disaient qu'un homme étranger apprenait le Coran à Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue -, un domestique qui travaillait chez des Qoraïchites et vendait des choses dans une boutique près du mont As-Safa. Ils prétendaient aussi que le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - le fréquentait souvent pour s'entretenir avec lui, sachant que cet homme ne connaissait pas la langue arabe.

Dieu refute leur mensonge et leur répond: «**Et pourtant l'homme qu'ils visent ainsi parle une langue étrangère. Alors que tes révélations sont faites dans un pur arabe**» Comment peut-il apprendre le Coran avec son éloquence et ses versets diserts d'un homme étranger, alors qu'il est révélé en langue arabe et qui surpasse par sa perfection et par son contenu tous les Livres qui étaient révélés aux fils d'Israël?

Qui était cet homme?

Mouhammed Ben Ishaq répond: C'est un domestique chrétien appelé Jaber qui travaillait chez des hommes de Bani Hadrami.

D'après Ikrima et Qatada, il s'appelait Ya'ich.

Enfin Ibn Jarir rapporte qu'Ibn Abbas a dit: «L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - enseignait à La Mecque un esclave appelé Bel'am qui ne connaissait pas l'arabe. Le voyant souvent aller et venir chez lui les idolâtres disaient: Bel'am enseignait le Coran à Mouhammed» Dieu leur répond en faisant descendre le verset précité.

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ لَا يَهْدِيهِمُ ٱللَّهُ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١٠٤﴾ إِنَّمَا
يَفْتَرِى ٱلْكَذِبَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَـٰتِ ٱللَّهِ ۖ وَأُو۟لَـٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَـٰذِبُونَ ﴿١٠٥﴾

'inna-l-ladîna lâ yu'minûna bi'âyâti-L-Lâhi lâ yahdîhimu-L-Lâhu wa la-

ıum 'aḏâbun 'alîmun (104) 'innamâ yaftarî-l-kaḏiba-l-laḏîna lâ yu'minû-
ıa bi'âyâti-L-Lâhi wa'ulâ'ika humu-l-kâḏibûna (105).

Ceux qui ne croient pas aux révélations d'Allah, Allah ne les dirige pas. Un châtiment douloureux les attend (104) Les menteurs, ce sont ceux qui ne croient pas aux signes d'Allah. Les voilà, les menteurs! (105).

Dieu ne dirige pas ceux qui se détournent de Son Rappel et ne croient pas aux révélations descendues à Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - en les réfutant et les traitant de mensonge rien que pour rejeter les enseignements. Ceux-là subiront un châtiment terrible dans l'au-delà.

Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - n'était ni un inventeur ni un menteur, ceux qui le traitaient ainsi sont les pires créatures aux regards de Dieu. Bien au contraire, il était le plus sincère, le plus véridique, l'homme le plus parfait, le plus fidèle et connu comme tel parmi ses concitoyens. Dans l'entretien qui eut lieu entre Abou Soufian et Héraclius le roi des Romains, ce dernier a conclu: «Il n'est pas logique qu'il ment aux hommes et en même temps à Dieu».

مَن كَفَرَ بِاللَّهِ مِن بَعْدِ إِيمَانِهِ إِلَّا مَنْ أُكْرِهَ وَقَلْبُهُ مُطْمَئِنٌّ بِالْإِيمَانِ
وَلَٰكِن مَّن شَرَحَ بِالْكُفْرِ صَدْرًا فَعَلَيْهِمْ غَضَبٌ مِّنَ اللَّهِ وَلَهُمْ عَذَابٌ عَظِيمٌ
(١٠٦) ذَٰلِكَ بِأَنَّهُمُ اسْتَحَبُّوا الْحَيَاةَ الدُّنْيَا عَلَى الْآخِرَةِ وَأَنَّ اللَّهَ لَا يَهْدِي
الْقَوْمَ الْكَافِرِينَ (١٠٧) أُولَٰئِكَ الَّذِينَ طَبَعَ اللَّهُ عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ وَسَمْعِهِمْ
وَأَبْصَارِهِمْ وَأُولَٰئِكَ هُمُ الْغَافِلُونَ (١٠٨) لَا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِي الْآخِرَةِ هُمُ الْخَاسِرُونَ (١٠٩)

man kafara bi-L-Lâhi mim ba'di 'imânihî 'illâ man 'ukriha wa qalbuhû mutma'inun bi-l-'imâni wa lâkim man šaraha bi-l-kufri ṣadran fa'alayhim ġaḍabum mina-L-Lâhi wa lahum 'aḏâbun 'aẓîmun (106) ḏâlika bi'annahumu-staḥabbû-l-ḥayâta-d-unya 'alâ-l-'âhirati wa 'anna-L-Lâha lâ yahdî-l-qawma-l-kâfirîna (107) 'ulâ'ika-l-laḏîna ṭaba'a-L-Lâhu 'alâ qulûbihim wa sam'ihim wa 'abṣarihim wa 'ulâ'ika humu-l-ġâfilûna (108) lâ jarama 'annahum fi-l-'âhirati humu-l-hâsirûna (109).

Celui qui tombe dans l'erreur, après avoir cru, et retrouve avec joie

l'infidélité, encourra la colère et la répressoin d'Allah à moins que son apostasie ne lui ait été imposée et qu'il ne soit demeuré fidèle dans son for intérieur (106) Ils seront châtiés pour avoir préféré la vie de ce monde à l'autre. Allah abandonne les infidèles (107) Allah a posé son sceau sur leurs cœurs, leurs ouïes et leurs vues. Il les prive ainsi de conscience (108) Pas de doute qu'ils ne soient réprouvés dans l'autre monde (109).

Celui qui renie Dieu et Le mécroit après avoir cru, dont le cœur reste paisible dans l'incrédulité, encourra la colère de Dieu et un châtiment implacable l'attend dans la vie future. Car il aura par son faire préféré le bas monde à l'autre et apostasié pour obtenir des biens de la vie présente. Dieu ne dirige pas son cœur et ne l'affermit pas sur la religion véritable. Il scelle son cœur pour ne rien comprendre, sa vue et son ouïe pour n'en rien profiter. Les gens qui sont comme tels auront perdu leurs personnes, leurs biens et leurs familles au jour de la résurrection.

«A moins que son apostasie ne lui ait été imposée et qu'il ne soit demeuré fidèle dans son for intérieur» Une exception faite de ceux qui sont contraints à apostasier verbalement à cause d'une torture ou d'un supplice, mais leurs cœurs demeureront tranquilles en la foi. Au sujet de cette révélation Ibn Abbas raconte qu'il s'agit bien de Ammar Ben yasser que les idolâtres l'avaient torturé pour renier Mouhammed, peut se montrer comme tel pour sauvegarder son âme, de même il peut résister comme a fait Bilal -que Dieu l'agrée- malgré les tortures et les méfaits des idolâtres. Ils mettaient un grand rocher sur sa poitrine dans un temps très chaleureux en lui ordonnant d'apostasier, mais il refusait et leur répondait: «Unique! Unique» (c.à.d Dieu est Unique). Il disait aussi: «Si je savais d'autres propos qui les irritaient plus, je n'aurais plus hésité à les leur dire».

On a rapporté également que Moussailama le menteur, en torturant Habib Ben Zaid Al-Ansari, lui disait: «Attestes-tu que Mouhammad est l'Envoyé de Dieu?» - Oui, répondait-il. - Attestes-tu que je suis l'Envoyé de Dieu? - Il lui répliquait: «Je n'entends rien de ce que tu dis» Moussailama le déchiquetait et Habib restait ferme dans sa foi.

De toute façon, conclut l'auteur de cet ouvrage, le musulman doit rester ferme dans sa foi même si cela lui cause sa perte. A ce propos

l-Hafedh Ben Assaker raconte que les Romains prirent Abdullah Ben oudzafa As-Sahmi comme captif et l'amenèrent chez leur roi qui lui roposa: «Convertis-toi au christianisme, je te ferai mon associé dans ıon royaume et je te donnerai ma fille en mariage». Il lui répondit: Même si tu me donnes tout ce que tu possèdes ainsi ce que possè- ent tous les arabes pour renier la religion de Mouhammed - qu'Allah ɜ bénisse et le salue - fut-ce pour un clin d'œil, je ne le ferais plus». - lors je te tue, r'épliqua le roi. - Et Abdullah de riposter: «Soit».

La roi ordonna de le crucifier et aux archers de tirer les flèches en- re ses mains et ses pieds, en lui proposant toujours d'embrasser le :hristianisme, mais Abdullah refusa. Puis il ordonna d'amener une]rande marmite en cuivre qu'on chauffa à ébullition et d'amener un pri- sonnier musulman qu'on le jeta dans la marmite. On le retira ensuite ɹn squelette dépouillé. Abdullah les regardait faire et refusait leur pro- ɔosition.

Le roi ordonna d'y jeter Abdullah en l'élevant à l'aide d'une poulie alors Abdullah pleura. En l'interrogeant sur ses pleurs croyant qu'il al- lait apostasier, il répondit: «Je pleure parce que je ne possède qu'une âme qui sera jetée dans cette marmite pour la cause de Dieu. Comme j'aurais aimé avoir une âme contre chaque poil de mon corps pour être torturée pour la cause de Dieu».

Suivant une variante: «Le roi emprisonna Abdullah sans lui donner ni nourriture ni boisson. Après une période de quelques jours, il lui en- voya du vin et de la viande du porc, mais Abdullah n'en prit rien. En l'interrogeant: «Pourquoi n'as-tu pas mangé?» Il lui répondit: «Bien que dans ces conditions une telle nourriture m'est permise, je n'ai pas vou- lu en prendre afin de ne te causer aucue joie» Le roi lui demanda en- fin: «Embrasse donc ma tête et je te libère». Et Abdullah de répondre: «Et tu libères aussi tous les prisonniers musulmans?» - Certainement, répliqua le roi. Abdullah lui embrassa la tête et les prisonniers musul- mans furent libérés. Omar Ben Al-Khattab de conclure: «Tout musul- man doit embrasser la tête de Abdullah et je commence par le faire. Il se leva, embrassa la tête de Abdullah. - que Dieu les agrée.

ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ هَاجَرُوا مِنْ بَعْدِ مَا فُتِنُوا ثُمَّ جَاهَدُوا

وَصَبَرُوٓا۟ إِنَّ رَبَّكَ مِنۢ بَعْدِهَا لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٠﴾ ۞ يَوْمَ تَأْتِى كُلُّ
نَفْسٍ تُجَـٰدِلُ عَن نَّفْسِهَا وَتُوَفَّىٰ كُلُّ نَفْسٍ مَّا عَمِلَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١١١﴾

ṯumma 'inna rabbaka li-llaḏîna hajarû mim ba'di mâ futinû ṯumma jâ-hadû wa ṣabarû 'inna rabbaka mim ba'dihâ la Ġafûr-r-Raḥîmun (110) yawma ta'tî kullu nafsin tujâdilu 'an nafsihâ wa tuwaffâ kullu nafsim-mâ 'amilat wahum lâ yuẓlamûna (111).

La sollicitude de ton Allah est acquise à ceux qui sont exilés et ont été persécutés et, malgré tout, ont combattu et souffert pour Lui. Une telle constance a appelé sa bénédiction et sa miséricorde (110) Un jour viendra où toute âme plaidera sa propre cause et recevra le juste prix de ses œuvres (111).

Il y avait une autre catégorie d'hommes qui étaient opprimés et persécutés à La Mecque qui répondaient à la demande des idolâtres. A ceux-là Dieu leur trouva une issue en leur ordonnant d'émigrer vers Médine en laissant biens et famille en vue de Lui satisfaire. A Médine, ils s'adhérèrent aux fidèles et combattirent à leur côté contre les incrédules et firent preuve de constance. Ceux-là comme Dieu leur a promis, bénéficieront au jour du jugement de Sa satisfaction et Sa miséricorde.

En ce jour-là «**toute âme plaidera sa propre cause**» ni la cause d'un père, ni d'un fils, ni d'un frère ou d'autre, et chaque personne sera rétribuée pour ce qu'elle aura fait sans être lésée en quoi que ce soit fut-ce une pellicule de datte.

وَضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا قَرْيَةً كَانَتْ ءَامِنَةً مُّطْمَئِنَّةً يَأْتِيهَا رِزْقُهَا رَغَدًا مِّن كُلِّ
مَكَانٍ فَكَفَرَتْ بِأَنْعُمِ ٱللَّهِ فَأَذَٰقَهَا ٱللَّهُ لِبَاسَ ٱلْجُوعِ وَٱلْخَوْفِ بِمَا كَانُوا۟
يَصْنَعُونَ ﴿١١٢﴾ وَلَقَدْ جَآءَهُمْ رَسُولٌ مِّنْهُمْ فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمُ ٱلْعَذَابُ وَهُمْ
ظَـٰلِمُونَ ﴿١١٣﴾

wa ḍaraba-L-Lâhu maṯalan qaryatan kânat 'â minatam-muṭma'innatan

ya'tîhâ rizquhâ ragadam min kulli makânin fakafarat bi 'an'umi-L-Lâhi fa'adâqahâ-L-Lâhu libâsa-l-ju'i wa-l-hawfi bimâ kânû yasna'ûna (112) walaqad jâ'ahum rasûlum minhum fakaddabûhu fa'ahadahumu-l-'ad âbu wa hum zâlimûna (113).

Allah vous propose cet exemple: Une cité vivait dans la paix la plns complète et dans l'opulence la plus large. S'étant montrée ingrate, Allah lui infligea en punition les affres de la faim et de la peur (112) Et pourtant un Prophète choisi parmi eux avait été envoyé à ses habitants. Ils le traitèrent d'imposteur. Le châtiment d'Allah les surprit en pleine rébellion (113).

Cette cité est La Mecque. Elle était paisible et tranquille et les richesses lui venaient en abondance de toutes parts; alors que tout autour des gens sont enlevés, tandis que ceux qui y pénétrèrent furent en sécurité totale, comme Dieu le montre dans ce verset: **«Comme si nous ne les avions pas installés dans une enceinte inviolable et sûre, où, par un effet de notre grâce, affluent toutes les richesses»** [Coran XXVIII, 57]. Les habitants de cette ville ont méconnu les bienftaits de Dieu et renié Ses signes dont le plus grandiose fut la mission de Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -. Dieu en parle d'eux en disant: **«Songe à ces hommes qui ont répondu par des blasphèmes aux bienfaits d'Allah et qui ont causé la perdition de leurs peuples. Ils brûleront dans l'enfer, l'horrible demeure»** [Coran XIV, 28 - 29].

Pour prix de leur incrédulité, Dieu a fait goûter aux habitants de cette ville deux violences: La faim, car après qu'ils vivaient dans l'aisance et l'opulence et recevaient les fruits et les récoltes de toutes parts, et parce qu'ils ont désobéi à Dieu et à Son Prophète et méconnu tous les bienfaits, ils furent atteints par sept années de sécheresse grâce à l'imprécation de l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -. Puis la peur en l'échangeant contre la sécurité. Ils craignirent l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - et ses compagnons après leur émigration car ils attendaient toujours à des attaques qu'à la fin La Mecque fut conquise.

Tout cela était dû à leur mécroyance et leur rebellion contre le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - qui le traitèrent d'imposteur. Ce Prophète qui était choisi parmi eux et Dieu rappela cela aux

croyants en leur disant : **«Allah a marqué une extrême bienveillance aux fidèles en choisissant parmi eux un Prophète»** [Coran III, 164].

فَكُلُوا مِمَّا رَزَقَكُمُ اللَّهُ حَلَالًا طَيِّبًا وَاشْكُرُوا نِعْمَتَ اللَّهِ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ
تَعْبُدُونَ ﴿١١٤﴾ إِنَّمَا حَرَّمَ عَلَيْكُمُ الْمَيْتَةَ وَالدَّمَ وَلَحْمَ الْخِنزِيرِ وَمَا أُهِلَّ
لِغَيْرِ اللَّهِ بِهِ فَمَنِ اضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَإِنَّ اللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٥﴾
وَلَا تَقُولُوا لِمَا تَصِفُ أَلْسِنَتُكُمُ الْكَذِبَ هَٰذَا حَلَالٌ وَهَٰذَا حَرَامٌ لِّتَفْتَرُوا عَلَى
اللَّهِ الْكَذِبَ إِنَّ الَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى اللَّهِ الْكَذِبَ لَا يُفْلِحُونَ ﴿١١٦﴾ مَتَاعٌ قَلِيلٌ وَلَهُمْ
عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١١٧﴾

fakulû mimmâ razaqakumu-L-Lâhu ḥalâlan ṭayyiban waškurû ni'mata-L-Lâhi 'in kuntum 'iyyâhu ta'budûna (114) 'innamâ ḥarrama 'alaykumu-l-maytata wa-d-dama wa laḥma-l-ḫinzîri wamâ 'uhilla liġayri-L-Lâhi bihî famani-ṭṭurra ġayra bâġan walâ 'âdin fa'inna-L-Lâha Ġafûr-r-Raḥîmun (115) walâ taqûlû limâ taṣifu 'alsinatukumu-l-kaḏiba hâḏâ ḥalâlun wa hâḏâ ḥarâmu-l-litaftarû 'alâ-L-Lâhi-l-kaḏiba 'inna-l-laḏîna yaftarûna 'alâ-L-Lâhi-l-kaḏiba lâ yufliḥûna (116) matâ'un qalîlun walahum 'aḏâbun 'alîmun (117).

Nourrissez-vous des aliments comestibles et licites qu'Allah met à votre disposition. Reconnaissez les bienfaits d'Allah si vraiment vous l'adorez (114) Ils vous a interdit la chair des bêtes mortes, le sang, la viande de porc ainsi que toute autre viande consacrée à un autre qu'à Lui. Celui qui transgresserait cette interdiction par nécessité et non par esprit de rebellion et de malveillance obtiendrait le pardon d'Allah (115) Ne dites pas arbitrairement: Ceci est licite ou illicite en tenant compte seulement de vos goûts. Vous imputeriez ainsi un mensonge à Allah. Or, ceux qui imputent un mensonge à Allah ne prospèrent pas (116) Pour un profit dérisoire, ils encourront un châtiment exemplaire (117).

Dieu ordonne à Ses serviteurs de manger la nourriture bonne et licite et de Lui être reconnaissants car Il est le seul qui pourvoit à leurs besoins et le Dispensateur par excellence. D'autre part, Il leur interdit de consommer tout ce qui pourrait nuire à leur santé tel que le sang,

la bête étouffée et la chair de porc et «**toute autre viande consacrée à un autre qu'à Lui**» C'est à dire que tout ce qui est sacrifié au nom d'autres divinités.

«**Celui qui transgresserait cette interdiction par nécessité**» et ne serait ni rebelle ni transgresseur «**obtiendrait le pardon d'Allah**» Une affaire que nous avons traité auparavant. (voir le verset n 173 de la sourate de la vache).

«**Ne dites par arbitrairement: Ceci est licite ou illicite en tenant compte seulement de vos goûts. Vous imputeriez ainsi un mensonge à Allah**» Il s'agit de toute innovation en matière de religion qui n'est pas fondée sur une loi, car les idolâtres, du temps de l'ère préislamique, avaient inventé tant de règles qui n'avaient aucune relation avec la religion en rendant des aliments licites et d'autres illicites à leur gré, prétendant que Dieu les a rendus ainsi en forgeant des mensonges. Dieu les menace et les avertit: «**Or ceux qui imputent un mensonge à Allah ne prospèrent pas**» dans les deux mondes. Dans la vie présente ils jouissent des biens éphèmères, mais dans l'autre ils subiront un châtiment terrible comme Il a dit: «**Nous les laissons se divertir un temps, puis nous leur infligeons un supplice atroce**» [Coran XXXI, 24]. Ils jouiront momentanément de ce monde et ils retourneront ensuite vers leur Seigneur qui leur fera goûter un dur châtiment pour prix de leur incrédulité.

وَعَلَى ٱلَّذِينَ هَادُواْ حَرَّمْنَا مَا قَصَصْنَا عَلَيْكَ مِن قَبْلُ وَمَا ظَلَمْنَٰهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓاْ
أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿١١٨﴾ ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ عَمِلُواْ ٱلسُّوٓءَ بِجَهَٰلَةٍ ثُمَّ تَابُواْ
مِنۢ بَعْدِ ذَٰلِكَ وَأَصْلَحُوٓاْ إِنَّ رَبَّكَ مِنۢ بَعْدِهَا لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٩﴾

wa 'alâ-l-ladîna hâdu harramnâ mâ qaṣaṣnâ 'alayka min qablu wamâ ẓalamnâhum walâkin kânûû 'anfusahum yaẓlimûna (118) ṯumma 'inna rabbaka li-l-ladîna 'amîlu-s-sû' bijahâlatin ṯumma tâbû mim ba'di ḏâlika wa 'aṣlaḥû 'inna rabbaka mim ba'dihâ la-Gafûrur-Rahîmun (119).

Nous t'avons déjà révélé les interdictions qui frappent les israëlites. Nous nous sommes montrés justes envers eux. Ce sont eux-mêmes qui se sont fait tort (118) Le pardon de ton Seigneur est acquis à ceux qui pè-

chent par ignorance, puis s'amendent et reviennent au bien. Allah est indulgent et miséricordieux (119).**

Après avoir montré les choses interdites aux fidèles, Dieu parle des choses qui étaient défendues à ceux qui suivaient le Judaïsme avant que leur religion ne fût abrogée. Ces interdictions on les trouve dans la sourate du Bétail, parce que les fils d'Israël se sont fait tort à eux-mêmes et par la suite, ils ont mérité ces restrictions, quand Il a dit: **«C'est pour les punir de leur iniquité que nous avons interdit l'usage d'aliment autrefois autorisé. Pour les punir aussi de l'acharnement qu'ils ont montré à écarter de la voie d'Allah»** [Coran IV, 160].

A ceux qui ont fait le mal par ignorance, puis se sont repentis et se sont amendés, Dieu promet le pardon et l'indulgence à condition de cesser de commettre tout péché et de pratiquer les œuvres pies et de s'acquitter de leurs obligations.

إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ كَانَ أُمَّةً قَانِتًا لِّلَّهِ حَنِيفًا وَلَمْ يَكُ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٠﴾ شَاكِرًا
لِّأَنْعُمِهِ ٱجْتَبَىٰهُ وَهَدَىٰهُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿١٢١﴾ وَءَاتَيْنَٰهُ فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً وَإِنَّهُۥ فِى
ٱلْءَاخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٢٢﴾ ثُمَّ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ أَنِ ٱتَّبِعْ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا وَمَا
كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٣﴾

'inna 'Ibrâhîma kâna 'ummatan qânitan li-L-Lâhi hanîfan wa lam yaku mina-l-mušrikîna (120) šakira-l-li'an'umihi-jtabâhu wa hadâhu 'ilâ ṣirâṭin-mustaqîmin (121) wa 'ātaynâhu fî-d-dunyâ ḥasanatan wa 'innahû fî-l-'āḫirati lamina-ṣ-ṣâliḥîna (122) ṯumma 'awḥaynā 'ilayka 'ani-t-tabi' millata 'Ibrâhîma ḥanîfan wamâ kâna mina-l-mušrikîna (123).

Abraham fut un patriarche dévoué à Allah, inaccessible à toute compromission avec les idolâtres (120) Il sut reconnaître les bienfaits d'Allah. Pour l'en récompenser, Celui-ci le prit sous sa protection et le dirigea dans la bonne voie (121) Nous lui accordâmes une heureuse vie dans ce monde. Il sera parmi les élus dans l'autre (122) Nous t'avons donné pour direction de suivre le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres (123).

Dieu fait l'éloge de Son ami Abraham et Son Envoyé, qui fut l'imam des fidèles et le père des Prophètes. Il l'innocente d'avoir suivi l'idolâtrie, le judaïsme et la christianisme. Il représenta tout un modèle d'homme docile, obéissant à Dieu et ne fut point l'un des idolâtres.

Abraham reconnut les bienfaits que Dieu lui a accordés. Il s'est acquitté de toutes ses obligations envers Lui. Dieu l'a choisi de préférence à tous les hommes, fit de lui un confident et le dirigea dans la bonne voie qui consiste à ne reconnaitre que Lui comme un Dieu et à l'adorer avec ferveur.

Dieu demande à Mouhammad - qu'Allah le bénisse et le salue -, en lui révélant, de suivre la religion d'Abraham qui était parfaite et la plus véritable, et d'avouer en lui ordonnant de dire: «**Dis: Mon Seigneur m'a mis dans la voie droite. M'a mis dans la vraie religion, le culte d'Abraham, modèle de droiture, et qui ne s'est jamais compromis avec les idolâtres**» [Coran VI, 161].

إِنَّمَا جُعِلَ ٱلسَّبْتُ عَلَى ٱلَّذِينَ ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ وَإِنَّ رَبَّكَ لَيَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ
ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١٢٤﴾

'innamâ ju'ila-s-sabtu 'ala-l-lad̲îna-ḫtalafû fîhi wa 'inna rabbaka layaḥkumu baynahum yawma-l-qiyâmati fîmâ kânû fîhi yaḫtalifûna (124).

Le sabbat a été institué pour ceux qui ont été en désaccord à propos d'Abraham. Ton Seigneur tranchera leurs différends au jour de la résurrection (124).

Dieu sans doute prescrit à chaque communauté un jour où les hommes le consacrent à Son adoration. Le vendredi fut le jour des musulmans, le sixième de la semaine où le Seigneur acheva la création et paracheva Ses bienfaits. On a dit que ce jour-même fut prescrit par la bouche de Moise aux fils d'Israël mais ils le substituèrent par le Samedi durant lequel Dieu n'a rien créé. Dieu, par la suite, le leur imposa selon la loi du Pentateuque, leur recommanda de l'observer et leur ordonna de suivre la religion de Mouhammed - qu'Allah le bénisse et le salue - en prenant d'eux les engagements et les pactes. C'est pour ce-

la qu'Il a dit: **«Le sabbat a été institué pour ceux qui ont été en désaccord».**

A ce propos, il est cité dans les deux Sahih d'après Abou Houraira -que Dieu l'agrée- que l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - a dit: *«Nous les derniers venus seront les premoiers au jour de la résurrection. Néamoins ils ont reçu le Livre avant nous. Ce jour (le vendredi) que Dieu leur avait prescrit, ils se sont divisés à son sujet; mais Il nous a guidés vers ce jour. Les gens viennent par la suite: les juifs le lendemin et les chrétiens le surlendemain»* ***(Rapporté par Boukhari et Mouslim)***[1]

ٱدْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِٱلْحِكْمَةِ وَٱلْمَوْعِظَةِ ٱلْحَسَنَةِ ۖ وَجَٰدِلْهُم بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ ۖ وَهُوَ أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١٢٥﴾

'd'u 'ilâ sabîli rabbika bil-ḥikmati wa-l-maw'izati-l-ḥasanati wa jâdilhum bi-l-latî hiya 'aḥsanu 'inna rabbaka huwa 'a'lamu biman ḍalla 'an sabîlihî wa huwa 'a'lamu bi-l-muhtadîna (125).

Rallie les hommes au culte de ton Seigneur par de sages et persuasifs appels. Si tu discutes avec eux, sois modéré. Allah connait que quiconque ceux qui cherchent à s'écarter de Lui et ceux qui cherchent à s'en rapprocher (125).

Dieu ordonne à Son Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - d'appeler les hommes dans son chemin par la sagesse et la belle exhortation selon les enseignements qu'il a reçus par les révélations, en leur indiquant et expliquant, d'après les dires d'Ibn Jarir, les prescriptions, les interdictions et la menace de Dieu au cas où ils enfreignent Ses lois.

Quant à ceux qui veulent discuter, Il lui demande de discuter avec eux de la meilleure façon, avec modération et bienveillance, tout

---

(1) ثبت في الصحيحين عن أبي هريرة رضي الله عنه، أن رسول الله ﷺ قال: «نحن الآخرون السابقون يوم القيامة، بيد أنهم أوتوا الكتاب من قبلنا، ثم هذا يومهم الذي فرض الله عليهم فاختلفوا فيه، فهدانا الله له، فالناس لنا فيه تبع اليهود غداً والنصارى بعد غد» هذا لفظ البخاري»

comme Il lui a ordonné de le faire avec les gens d'Ecriture en disant: **«Ne discutez avec les gens d'Ecriture que d'une manière courtoise, si ce n'est quand ils sont malintentionnés»** [Coran XXIX, 46].

Les mêmes ordres furent donnés auparavant à Moïse et Aaron (Haroun) quand Dieu leur dit: **«Tenez-lui un langage conciliant. Peut-être l'amènerez-vous à réfléchir et à Me craindre»** [Coran XX, 44].

«Allah connaît mieux que quicoccnque ceux qui cherchent à s'écarter de Lui» c'est à dire Il connait ceux qui seront heureux et ceux qui seront malheureux d'après le Sommier qui se trouve auprès de Lui. Que l'âme du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - ne se répande pas en regrets sur eux, car sa mission se limite à les avertir et Dieu les jugera au jour de la résurrection. Quand le Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - appelait son oncle à se convertir et l'autre de refuser, Dieu lui dit: **«Tu ne diriges pas qui tu veux»** [Coran XXVIII, 56]. Dieu connait aussi mieux que quiconque ceux qui cherchent à se rapprocher de Lui car c'est Lui qui dirige.

وَإِنْ عَاقَبْتُمْ فَعَاقِبُوا۟ بِمِثْلِ مَا عُوقِبْتُم بِهِۦ ۖ وَلَئِن صَبَرْتُمْ لَهُوَ خَيْرٌ لِّلصَّـٰبِرِينَ
﴿١٢٦﴾ وَٱصْبِرْ وَمَا صَبْرُكَ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُ فِى ضَيْقٍ مِّمَّا
يَمْكُرُونَ ﴿١٢٧﴾ إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا۟ وَّٱلَّذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ ﴿١٢٨﴾

wa 'in 'âqabtum fa'âqibû bimiṯli mâ 'ûqibtum bihî wa la'in ṣabartum lahuwa ḫayru-l-liṣṣabirîna (126) wa-ṣbir wamâ ṣabruka 'illâ bi-L-Lâhi walâ taḥzan 'alayhim walâ taku fî ṭîqim mimmâ yamkurûn (127) 'inna-L-Lâha ma'a-l-laḏîna-t-taqaw wa-l-laḏîna hum muḥsinûna (128).

Si vous êtes appelés à châtier, faites-le dans la mesure où vous avez été offensés. Mais si vous pardonnez, ce sera préférable pour vous. (126) Patiente. Tu ne patienteras qu'avec l'aide d'Allah. Ne t'afflige pas sur le sort des mécréants. Que leurs intrignes ne te serrent pas le cœur (127) Allah est avec ceux qui Le craignent et les gens du bien (128).

Dieu ordonne aux hommes d'être justes dans les punitions et en

s'acquittant de leurs droits. Ibn Sirine de commenter: Si quelqu'un prend de vous une chose, récupérez de lui une chose qui lui soit pareille.

Ibn Zaïd rapporte: «Les fidèles furent ordonnés de pardonner aux polythéistes. Certains parmi ces derniers qui étaient puissants et influents se convertirent et dirent à l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue -: «Si Dieu nous le permettait, nous aurions chassé ces chiens (les idolâtres)». Dieu a cette occasion fit cette révélation mais, plus tard elle fut abrogée par celle qui oblige les croyants à combattre dans la voie de Dieu.

La sourate de l'Abeille fut révélée à La Mecque à l'exception des trois derniers versets cités là- haut, qui furent révélés à Médine après l'assassinat de Hamza -que Dieu l'agrée- que les idolâtres l'ont mutilé. L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - dit alors: «Si je prends le dessus, je mutilerai les crops de trente hommes d'entre eux». Les musulmans, ayant entendu les propos du Prophète - qu'Allah le bénisse et le salue - s'écrièrent: «Par Dieu si nous les vaincrons, nous les mutilerons d'une façon que nul parmi les arabes l'avait fait». Ce verset alors fut descendu: **«Si vous êtes appelés à châtier....».**

A propos du meurtre de Hamza, Abou Houraira raconte: «Après le martyre de Hamza, l'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - se tint auprès de son cadavre, le regarda et fut très peiné et chagriné, surtout en le voyant mutilé. Il dit: «Que Dieu te fasse miséricorde. Je ne t'ai connu qu'un homme qui maintenait le lien du sang et faisait le bien. Par Dieu, si ce n'était à cause de mon chagrin sur toi, j'aurais aimé te laisser jusqu'à ce que Dieu te ressuscitera des ventres des bêtes fauves le jour du rassemblement. Par Dieu, je mutilerai les corps de soixante hommes d'entre eux». Gabriel descendit alors et lui communiqua cette révélation: **«Si vous êtes appelés à châtier, faites-le dans la mesure où vous avez été châtiés»** L'Envoyé de Dieu - qu'Allah le bénisse et le salue - expia son serment et s'abstint de toute mutilation.

Ce verset a d'autres qui lui sont pareils et qu'on trouve dans le Coran, et tous appellent à agir avec équité et justice. Comme par exemple quand le Seigneur dit: **«La punition du mal est un mal iden-**

tique» [Coran XLII, 40] et mieux encore: **«Celui qui pardonne et cherche à se concilier sera récompensé par Allah»** [Coran XLII, 40].

Donc les hommes sont tenus de châtier comme ils ont été châtiés, mais Dieu les exhorte à être patients en l'affirmant **«Tu ne patienteras qu'avec l'aide de Dieu»**, car que ce soit le châtiment réciproque ou la patience, tout dépend de la volonté de Dieu, de Son aide et de Sa puissance.

Il lui dit enfin: Ne t'afflige pas sur ceux qui te contredisent et s'opposent à toi, et ne sois plus angoissé à cause de leurs intrigues, qu'ils ne veulent que te causer du mal, mais sache que Dieu te suffit contre eux. Il te donnera la victoire sur eux et tu auras le dessus car **«Allah est avec ceux qui Le craignent et les gens de bien»**.